

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
364	<p><b>DRAPEAU D'ANCIENS COMBATTANTS</b> de l'association des vétérants de Lombach 1898-1933.  Avers en soie jaune brodé au naturel d'un casque posé sur deux glaives croisés sur fond d'une croix de fer avec inscription «ICH HATT' EINEN KAMERADEN 1914 - 1918», dans les angles trois feuilles de chêne avec inscriptions «MARNE - ARGONNEN - REIMS - SOMME», entièrement bordé d'un galon tricolore noir-blanc-rouge. Revers en soie noire et écarlate brodé au naturel, au centre armoiries du Württemberg surmontées d'un heaume couronné empanaché, supportées par un cerf et un lion couronné, se tenant sur une embase faite d'une banderole déployée portant la devise «FURCHTLOS UND TREW» (Sans peur et fidèle), avec inscription «VETERANEN - U - MILITÄR - VEREIN - 1898 LOMBACH 1933», l'angle inférieur est garni d'un disque blanc avec svatika voire (H 125 cm, L 125 cm) bordé de franges or L 5 cm. Parfait état. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.</p>	2900
364,1	<p><b>HORS CATALOGUE :</b>  <b>BANNIÈRE DE L'ASSOCIATION DE PARRAINAGE DE LA VILLE DE GLATTEN.</b>  En satin, aux couleurs de l'état du Württemberg, rouge et noir, datée de 1933, avec svastika.  Dimension : 94 x 16 cm. Très bon état.  Allemagne. Troisième Reich.</p>	40
364,2	<p><b>HUILE SUR TOILE</b> représentant en buste un soldat du 210ème régiment d'artillerie en manteau et bonnet de police, avec croix de guerre. Cadre doré (accidents minimes au cadre, craquelures). Signée «L.PACAUD 1919» (65 x 54 cm). Bon état. France. Troisième République.</p>	150
365	<p>Souvenirs de conscrits : deux souvenirs du conseil de révision noeud en soie tricolore et métal doré ; deux bons en papier et 5 cartes postales. Très bon état (un bon et une carte déchirés). France. 1918-1920.</p>	30
368	<p><b>COPIEUX</b> Albert, 25 dessins en noir et en couleurs de Guerre (reproduction de Léon Marotte) Paris Le Helleux, 1931, ex n°151 (sur 500 ex), dans un porte-folio à rabats en toile de l'éditeur. Bon état. France. Troisième République.</p>	40
369	<p>Les Alliés dans la Guerre des Nations, par Eugène BURNAND, Paris Créte 1922, avec 80 types militaires d'après les pastels d'Eugène Burnand, in folio, bel ex de cet ouvrage complet de ses 80 pl en couleurs montées sur onglet, cart ed, simili marine, non rogné, bel ex.</p>	40
370	<p><b>MANNEQUIN DU SOUS-OFFICIER DE CARRIÈRE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE GOUYON</b> en grande tenue de service 1920-1935 (1925-1950). <b>CASQUE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE</b>, modèle 1876. En tôle d'acier nickelée. Visière et couvre-nuque bordés d'un cercle de cuivre posé à cheval, jugulaire composée d'écaillés en cuivre découpées alternativement de trois ou deux festons, maintenues sur une âme en cuir. Bombe surmontée d'un cimier en cuivre composée de deux ailerons estampés en relief de filets saillants servant d'encadrement à 13 godrons, d'un masque estampé d'une tête de Méduse en relief et d'un recouvrement également estampé représentant la continuité de la chevelure. Crinière en crin noirci. Plumet adopté en 1875 pour la Grande Tenue, en plumes de coq teintées écarlates. Bandeau estampé des armes de la ville de Paris au centre de deux branches de lauriers sur fond sablé. Garniture intérieure composé d'un turban, fait de deux morceaux de cuir de buffle, coussin en percaline garnie d'ouate de laine, coiffe en basane noire lustrée, à sept dents de loup. Intérieur de bombe verni en noir au copal. Très bon état. <b>TUNIQUE</b> en drap bleu foncé, à collet droit orné de bombes enflammées, doublure des basques en étoffe de coton écarlate, nombreux passages de mite, boutonnant droit au moyen de neuf boutons timbrés des armes de la ville de Paris et de Garde Républicaine, galons de sous-officier, épaulettes en forme de trèfles en laine orange foncé, culotte en toile blanche, bottes avec éperons, gants à crispin (postérieurs), giberne, ceinturon en buffle blanchi et sa suspente de sabre. Bon état. <b>SABRE DE CAVALERIE LÉGÈRE</b>, modèle 1822. Garde en bronze à trois branches, branche principale matriculée «3759», dans quatre ovales : le chiffre «1» ; «G» surmonté d'une étoile à cinq branches ; «B» entouré de deux filets, «R» entouré de deux filets, calotte à courte queue, poignée en bois recouvert de veau filigrannée d'un double fil de laiton. Lame courbe à un pan creux avec gouttière, marquée au dos «Manufacture d'Armes de Chatellerault, septembre 1881, cavalerie légère modèle 1822», elle est poinçonnée au talon : «S» surmonté d'une étoile dans un losange ; «R» dans un ovale, «B» dans un ovale, et le poinçon de la longueur de lame «5» ; cravate d'origine en cuir (L 92 cm). Fourreau courbe en tôle d'acier à un bracelet de bélière, matriculé «3759». Parfait état. Dragonne, en buffle blanchi, cachet à encre de la commission d'acceptation, plusieurs fois matriculée «841 - 1228 - 1633». Parfait état. Médaille militaire Troisième République, manque dans les émaux bleu. Croix du combattant ayant appartenu au même garde. 2 Photographies. Mannequin moderne. France. Troisième République. 1920-1935</p>	2000

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
372	TUNIQUE DE SOUS-OFFICIER DE LA GARDE RÉPUBLICAINE. Tunique en drap bleu foncé, à collet droit orné de de bombes enflammées brodées en cannetille dorée sur écusson découpé en accolade en drap noir, fermant droit au moyen de neuf boutons timbrés des armes de la ville de Paris et de Garde Républicaine, brides d'épaule en galon or de 14 mm de large, pattes de parements de manche en drap garance à trois boutons de petits modules, passepoils écarlates au revers des manches et sur le bord de fermeture de la tunique. Dos comportant deux fausses poches avec pattes en accolades ornées de six gros boutons. Aux manches, galons dorés à filet central noir en forme de pointe. Épaulettes en forme de trèfle en laine orange foncé. Doublure de tunique en satin de Chine noir matriculé et cachets de la Commission de Réception de la Gendarmerie. Bon état. France. Troisième République.	150
374	MANNEQUIN DE GÉNÉRAL DE BRIGADE EN GRANDE TENUE, modèle 1931. KÉPI DE GÉNÉRAL DE BRIGADE, modèle 1931. En drap garance, à soutache et galons d'or, bandeau en drap noir entièrement brodé d'une course de feuilles de chêne, bordé dans sa partie supérieure de deux cordonnets de fils d'or et d'une baguette en paillettes et filets cannetilles d'or, dans sa partie basse, au niveau de la visière, tresse d'or. Visière en cuir ciré et verni noir, doublée de maroquin gaufré noir, et garnie d'un jonc en veau laqué noir plié à cheval sur la bordure extérieure. Coiffe intérieure en satin noir. Bandeau intérieur en cuir souple marron. Très bon état. Tunique, modèle 1931, en drap fin noir, à col droit et revers de manche avec course de feuilles de chêne en cannetille d'or, deux étoiles argent cousues au-dessus de chaque revers de manche, épaulettes modèle 1921 en passementerie de fils d'or, deux étoiles dorées agrafées. Pantalon droit en drap garance avec bande d'étoffe en drap noir d'officier supérieur, paire de gants civils blancs, ceinturon avec porte épée en passementerie de fil d'or et fils de soie, bouclerie en laiton doré à tête de gorgonne, aiguillettes en passementerie de fil d'or. Croix d'Officier de la Légion d'Honneur, Troisième République, très bon état de conservation, Croix de Guerre avec palme, Palmes Académiques, Médailles Coloniale avec agrafe «Algérie», Médaille Interalliée, Médaille commémorative de la Bataille de Verdun 1916. Ensemble en très bon état. Chaussures civiles, mauvais état. Mannequin moderne en bon état. Ensemble en très bon état. France. Troisième République.	1000
377	Ensemble ceinturon en fil de coton noir, paire d'épaulettes de capitaine, dragonne d'officier supérieur, d'artillerie modèle 1931. Très bon état. France. Années 1930-1940.	40
378	SABRE FANTAISIE D'OFFICIER D'INFANTRIE type 1882. Garde en maillechort à six branches, calotte à courte queue gravée des initiales de l'officier «LV», poignée en corne filigrannée. Lame droite, dos marqué «Manufacture d'Armes de Chatellerault 1900», (L 85 cm). Fourreau en tôle d'acier nickelée à un bracelet de bélière. Dragonne en cuir brun pour la tenue de campagne. Très bon état. France. Troisième République.	220
379	CEINTURON, DRAGONNE DE GRANDE TENUE POUR OFFICIER D'INFANTRIE, modèle 1931. Dans boîte d'origine. Très bon état. France. Troisième République.	40
380	ENSEMBLE D'UN CAPITAIN DE FRÉGATE DE LA MARINE. Bicorne en feutre bordé d'un galon de soie noir, cocarde en soie tricolore, ganse à trois bouillons de passementerie d'or avec bouton d'uniforme doré timbré de l'ancre de marine, floches en passementerie dorée (oxydation). Coiffe intérieure en soie rouge marquée à l'or «J Faure tailleur 65 rue Nationale, TOULON». Épaulettes en passementerie d'or avec franges souples, dites cordes à pluie et ancre de marine en laiton doré, doublure en velours bleu foncé. Assez bon état, oxydation. Deux paires de pattes d'épaules l'une brodée en passementerie et cannetilles dorées et l'autre à galons, vers 1930-1940. Très bon état. Deux passants d'épaulettes en broderies de cannetille d'or. Bon état. Manteau trois-quart, en drap bleu foncé, fermant droit à l'avant avec deux rangées de quatre boutons, étiquette portant le nom «Capitaine de frégate GELDREIEN, 25 septembre 1935», manque les galons de manche. Très bon état. Gilet et spencer de tenue de gala avec cravate, en drap blanc. Très bon état. Frac en drap bleu foncé, à deux rangées de trois boutons d'uniforme, parements brodés d'un galon d'or festonné. Très bon état. Photo en noir et blanc représentant un groupe d'officier de marine sur le pont d'un bâtiment vers 1920. Deux galons d'or pour pantalon. Paire de grades de manches pour tenue d'été, en drap bleu à galon d'or. Bon état. Ceinturon de petite tenue en soie noire avec boucle en laiton dorée décorée de l'ancre de marine, courroies de suspension pour le sabre. Bon état. Bon état général. France. Années 1920-1940.	230
381	ARTISANAT DE TRANCHÉE : deux obus gravés. Bon état. France. 1920-1930	30
382	9 bonnets de police. France. 1920-1960.	60

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
383	KÉPI D'UN LIEUTENANT DU 12ème TRAIN DES ÉQUIPAGES DE LIMOGES, modèle 1919. Turban et calot en drap garance, bandeau en drap gris de fer bleuté foncé (quelques manques dans le drap), galon en passementerie argent du modèle après 1883 (galon non réglementaire en fils de soie écarlate ajouté entre les galons argent), chiffre du régiment brodé directement sur le bandeau en cannetille d'argent. Dessus du calot orné d'un noeud hongrois à brins simples. Fausse jugulaire en traits dits côtelés argent maintenue par deux petits boutons demi-sphériques lisses argent. Visière en cuir verni noir, doublée en maroquin gaufré noir, bandeau de sudation en cuir noir, intérieur de coiffe en satin noir. Bon état. France. Troisième République.	80
384	KÉPI MINIATURE DE PRÉSENTATION DE LIEUTENANT DU 1er RÉGIMENT D'INFANTRIE DE CAMBRAI, vers 1931-1940. Képi de présentation calqué sur le modèle 1931, calot et turban en drap fin garance, bandeau en drap fin noir, soutaches de grade dorées, du modèle après 1883. Petits boutons dorés, timbrés de la grenade symbole de l'Infanterie, maintiennent la fausse jugulaire dorée en trait dit côtelé à la couleur de l'arme. Sur le devant de bandeau, chiffre du régiment brodé en cannetille dorée. Dessus du calot sans noeud hongrois, son emplacement tracé au crayon cependant. Visière en cuir verni noir, doublé de maroquin noir. Intérieur de coiffe en satin noir. Bandeau intérieur en cuir souple noirci. Hauteur de la coiffure 7 cm, taille de coiffe 41 cm. Très bon état. France. Troisième République.	60
385	MODIF AU CATALOGUE : KEPI TROUPE DU 13ème REGIMENT DU TRAIN, modèle 1930	100
	KÉPI TROUPE DU 13ème RÉGIMENT D'INFANTRIE DE NEVERS, modèle 1930. Képi de forme de forme droite et cylindrique, en drap épais kaki, (plusieurs trous de mite), passepoils vert foncé. Sur le devant du bandeau cousu sur un écusson rectangulaire en drap vert foncé, chiffres du régiment en drap rouge. Jugulaire en cuir à double coulisse, maintenue par deux petits boutons dorés sans empreinte demi-sphériques. Visière en cuir verni noir. Intérieur de coiffe en toile de coton noire, bandeau de sudation en basane noircie. Coiffure portée en assez bon état de conservation. France. Troisième République.	
386	SHAKO DE LA GARDE RÉPUBLICAINE, modèle 1927 modifié 1933. En forme de cône oblique tronqué, carcasse en carton fort recouvert de drap fin bleu foncé, calot et bourdalou en cuir de vache verni noirci, cocarde frontale estampée à rayons en fer-blanc peinte aux couleurs nationales bleu-blanc-rouge. Fausse jugulaire formée d'une chaîne plate composée d'anneaux circulaires en cuivre, entrelacés deux à deux. Sur le pourtour du haut de coiffe, galon d'or fin en cul-de-dé de 20 mm de large, en son milieu bande en laine écarlate tissée directement dans le galon. Sur chaque côté encadrant les oeillets d'aération, chevron en V en galon d'or de 6 mm de large et en laine orange foncé de 17 mm de large. Plaque modèle 1933 en cuivre estampé et découpé représentant les armes et la devise de Paris entourées d'une branche de feuilles de laurier sur la gauche et de chêne sur la droite réunies par un noeud où sont suspendues la Croix de Guerre et la Croix de la Légion d'Honneur. Visière en cuir verni noir doublée en maroquin noir. Double pompon en laine écarlate. Coiffe intérieure en mouton à six dents de loup avec oeillets en leur extrémité pour le lien de serrage. Étiquette au nom du Garde DEVAUX de la 7ème Compagnie. Exemplaire produit dans les années 1960. Coiffe portée en très bon état de conservation. France. Cinquième République.	120
387	SHAKO DE LA GARDE RÉPUBLICAINE, modèle 1927 modifié 1933. En forme de cône oblique tronqué, carcasse en carton fort recouvert de drap fin bleu foncé, calot et bourdalou en cuir de vache verni noirci, triple cocardes frontale estampées à rayons en fer-blanc de diamètre différent de 32 mm à 15 mm de diamètre, peinte aux couleurs nationales bleu-blanc-rouge. Fausse jugulaire formée d'une chaîne plate composée d'anneaux circulaires en cuivre, entrelacés deux à deux. Sur le pourtour du haut de coiffe galon d'or fin en cul-de-dé de 20 mm de large, en son milieu bande en laine écarlate tissée directement dans le galon. Sur chaque côté encadrant les oeillets d'aération chevron en V en galon d'or de 22 mm de large et en laine orange foncé en son centre de 5 mm de large. Plaque modèle 1933 en cuivre estampé et découpé représentant les armes et la devise de Paris entourées d'une branche de feuilles de lauriers sur la gauche et de chêne sur la droite réunies par un noeud où sont suspendues la Croix de Guerre et la Croix de la Légion d'Honneur. Visière en cuir verni noir. Coiffe intérieure en mouton à sept dents de loup avec oeillets en leur extrémité pour le lien de serrage. Étiquette au nom de l'adjudant chef BAYLAC de la 6ème Compagnie. Avec son plumet écarlate et son olive métallique dorée. Exemplaire produit dans les années 1960. Coiffe portée en très bon état de conservation. France. Cinquième République.	120

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
388	<p>SHAKO DE MARÉCHAL DES LOGIS DE LA GARDE REPUBLICAINE, modèle 1927 modifié 1933. En forme de cône oblique tronqué, carcasse en carton fort recouvert de drap fin bleu foncé, calot et bourdalou en cuir de vache verni noirci, cocarde frontale estampée à rayons en fer-blanc peinte aux couleurs nationales bleu-blanc-rouge. Fausse jugulaire formée d'une chaîne plate composée d'anneaux circulaires en cuivre, entrelacés deux à deux. Sur le pourtour du haut de coiffe galon d'or fin en cul-de-dé de 20 mm de large, en son milieu bande en laine écarlate tissée directement dans le galon. Sur chaque côté encadrant les oeillets d'aération, chevron en V en galon d'or de 16 mm de large et en laine orange foncé de 7 mm de large. Plaque modèle 1933 en cuivre estampé et découpé représentant les armes et la devise de Paris entourées d'une branche de feuilles de lauriers sur la gauche et de chêne sur la droite réunies par un noeud où sont suspendues la Croix de Guerre et la Croix de la Légion d'Honneur. Visière en cuir verni noir doublée en maroquin noir. Coiffe intérieure en mouton à sept dents de loup avec oeillets en leur extrémité pour le lien de serrage. Étiquette au nom du Chef COUVE de la 7ème Compagnie. Avec son plumet écarlate et son olive métallique dorée. Exemplaïre produit dans les années 1960. Coiffe portée en très bon état de conservation. France. Cinquième République.</p>	120
389	<p>CASQUE ADRIAN D'INFANTERIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncée, léger coup sur la bombe. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé et découpée sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F», République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton fauve et glacé bordé de six dents de loup avec oeillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	100
390	<p>CASQUE ADRIAN, nouveau modèle dit modèle 1923. Embouti en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, sans nervure de sertissage, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peinture bleue de ciel de nuance brillante et claire, usure d'usage, quelques traces de rouille minimales. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 3 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin, avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Exemplaïre sans attribut. Coiffe modèle 1915 du premier type, faite d'une seule pièce de basane de mouton noircie et vernie à sept dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en tissu usagé gris de fer bleuté formant le turban, doublé de trois bandes d'aluminium ondulé placées contre la coque, celle du côté droit manquante. Une des agrafes crampons du même côté brisée. Jugulaire fauve en basane de mouton. Très bon état. France. Troisième République. Peu d'exemplaïres seront fabriqués en raison de l'apparition dès 1926 du nouveau modèle. Ces casques, considérés comme expérimentaux, ne sont pas décrits au bulletin officiel et sont simplement désignés «nouveau modèle» dans les notes officielles. Par commodité ils sont appelés par les collectionneurs sous la désignation globale, mais non officielle, de casque «modèle 1923». Une majorité sera cédée au royaume de Yougoslavie, le reste sera encore en service en 1939, repeint en kaki.</p>	250
391	<p>CASQUE ADRIAN DU COMMERCE D'OFFICIER D'INFANTERIE, vers 1920. Casque en aluminium embouti d'une seule pièce pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque ; sur le sommet cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération, avec son jonc de raccord. Peinture kaki de nuance foncée et mate. Quelques éclats de peinture, un coup sur la coque. Insigne frontal, modèle 1915, en métal estampé et découpé représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F», République Française. Coiffe du premier type, faite d'une seule pièce de basane de mouton noircie et vernie à huit dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en feutrine marron formant le turban. Jugulaire tressée fauve en basane de mouton. Très bon état de conservation. France. Première Guerre Mondiale.</p>	180

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
392	<p>CASQUE ADRIAN D'ARTILLERIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et claire, quelques coups minimes sur la coque, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1915 en tôle d'acier estampé et découpée, représentant deux canons croisés surchargés d'une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup bordées d'œillelets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état, proche du neuf. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	80
393	<p>CASQUE ADRIAN DU COMMERCE D'OFFICIER D'ARTILLERIE, modèle 1923-1926. Casque de grande finition calqué dans sa fabrication sur les casques coloniaux. Exemplaire en liège entoilé composé d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque ; sur le sommet, cimier en aluminium pourvu latéralement de deux fentes d'aération riveté à la bombe du modèle 1923-1926. Liège recouvert d'une toile peinte en vert de nuance claire et mate, faux jonc de fixation du couvre-nuque et de visière, accidents d'usage. Insigne frontal en métal estampé et découpé représentant deux canons croisés surchargés d'une bombe enflammée avec les initiales «R.F», République Française. Bandeau réduit à un simple tour de tête en cuir fin marron foncé et verni monté sur du carton fort, formant le turban, et fixé à la coque par huit attaches parisiennes, usure d'usage du cuir. Dans le fond de la bombe, pastille grillagée d'aération. Bombe recouverte d'une toile de coton, taille «58 1/2» marquée au crayon. Jugulaire tressée en cuir marron, patte en cuir de maintien de la jugulaire en partie déchirée. Très bon état de conservation. France. Troisième République. CORRECTIF : ACCIDENT A LA JUGULAIRE</p>	455
394	<p>CASQUE ADRIAN DES GROUPES DE CIRCULATION ROUTIÈRE, modèle 1915. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque, sur le sommet cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Peinture grise de nuance claire et brillante. Insigne frontal en métal estampé et découpé représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F», République Française. À la peinture blanche, lettres d'environ 3,5 cm de hauteur, «GCR», des Groupes de Circulation Routière. Coiffe du premier type, faite d'une seule pièce de basane de mouton noircie et vernie à six dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en drap usagé gris de fer bleuté et bleu de ciel formant le turban, doublé de deux bandes d'aluminium ondulées placées contre la coque. Très bon état de conservation. France. Quatrième République. Issus des compagnies régulatrices automobiles (CRA) employées notamment au moment de la Bataille de Verdun, dissoutes en 1919, les groupes de circulation routière mis sur pied à la fin de la seconde guerre mondiale participèrent à la campagne de France et furent largement employés lors de l'Occupation Française en Allemagne.</p>	120
395	<p>CASQUE ADRIAN DE LA GENDARMERIE, modèle 1915 modifié 1921. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque, sur le sommet cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Première peinture bleu de ciel recouverte d'une peinture noire brillante. Insigne frontal en métal estampé et découpé représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F», République Française, également peint en noir. Coiffe du premier type, faite d'une seule pièce de basane de mouton noircie et vernie à sept dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en tissu usagé gris de fer bleuté formant le turban, doublé de quatre bandes d'aluminium ondulé placées contre la coque. Jugulaire en basane de mouton noircie. Très bon état de conservation. France. Troisième République.</p>	45

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
396	<p>CASQUE DE CHAR DE COMBAT, nouveau modèle dit modèle 1919. Casque en tôle d'acier laminée embouti, pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, percée sur le sommet d'un trou d'aération de 43x 8 mm, couvre-nuque plus grand et plus pentu (angle de 60° avec la base de la bombe) que le modèle commun aux autres armes, cintré et fixé à l'arrière de la bombe par sertissage. Arêtes vives retournées extérieurement formant une bordure de 5mm de large. Sur le devant du casque, simple bandeau de cuir d'une épaisseur d'environ 2,5 mm, de 43 mm dans sa partie la plus large et de 20mm dans ses extrémités, fait de trois morceaux superposés, cousus, collés et rivetés aux extrémités, dont la partie visible est noircie et glacée. Un morceau de cuir est également rabattu à l'intérieur de la bombe. Cimier en acier de 22,5 cm de longueur, riveté sur la bombe, pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Usure d'usage. Peinture bleu de ciel à nuance mate et foncée. Usure d'usage. Attribut modèle 1919, 1ère variante, représentant un heaume fermé, brochante sur deux canons croisés, entouré des lettres «RF» de République Française, estampé sur une rondache de tôle de 70 mm. ? Agrafes crampons soudées aux quatre points cardinaux de la bombe maintenant le système de coiffe et d'aération. Base des agrafes latérales prolongée par une enchapure enfermant un dé métallique rectangulaire, faisant office d'attache de jugulaire. ? Quatre bandes ondulées en aluminium placées côte à côte. Clinquant de fer blanc placé entre la coiffe et les bandes d'aluminium. Coiffe du second type, faite de deux pièces de basane de mouton marron, à six dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en drap usagé bleu de ciel formant le turban. Jugulaire en cuir de chèvre, cassée et recollée. Très bon état. France. Première Guerre Mondiale – Troisième République. Modifications du casque toutes armes voulues par le Général Estienne, entérinées fin 1918 mais décrites au Bulletin Officiel que le 5 août 1919, d'où la désignation «Modèle 1919».</p>	800
397	<p>CASQUE DE CHAR DE COMBAT, nouveau modèle dit modèle 1923. Casque en tôle d'acier au manganèse embouti, pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, percée sur le sommet de 8 trous d'aération de 3 mm de diamètre disposés en quinconce et d'un couvre-nuque pentu et cintré formant un angle de 45° avec la base de la bombe, décochement au niveau des oreilles. Arêtes vives recouvertes sur toute la bordure du casque d'un jonc d'acier de 8 mm de largeur mis à cheval. Sur le devant du casque, simple bandeau de cuir (épaisseur d'environ 2,5 mm, 45 mm dans sa partie la plus haute et 21 mm dans les extrémités) fait de quatre morceaux superposés, cousus, collés et rivetés aux extrémités, dont la partie visible est noircie et glacée. Un morceau de cuir est également rabattu à l'intérieur de la bombe. Cimier en acier de 22,8 cm de longueur, riveté sur la bombe, pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Usure d'usage. Peinture noire brillante, dessus de cimier et motif de la rondache revêtu d'une peinture couleur aluminium. Plusieurs éclats de peinture. Attribut modèle 1919, 1ère variante, représentant un heaume fermé, brochante sur deux canons croisés, entouré des lettres «RF» de République Française, estampé sur une rondache de tôle de 70 mm. ? Agrafes crampons identiques au modèle 1915, soudées aux quatre points cardinaux de la bombe maintenant le système de coiffe et d'aération. Base des agrafes latérales prolongée par une enchapure enfermant un dé métallique rectangulaire, faisant office d'attache de jugulaire. ? Quatre bandes ondulées en aluminium placées côte à côte. Clinquant de fer blanc placé entre la coiffe et les bandes d'aluminium. Coiffe du second type, faite de deux pièces de basane de mouton marron, à six dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en drap usagé bleu de ciel formant le turban. Jugulaire en cuir de chèvre, cassée et maintenue dans le dé métallique par un fil de cuivre. Très bon état. France. Troisième République.</p>	450
398	<p>CASQUE ADRIAN DE L'AVIATION, modèle 1915, insigne modèle 1923. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque ; sur le sommet, cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Peinture initiale bleu de ciel badigeonnée d'une peinture bleu foncé presque noire mate. Quelques coups et éclats de peinture d'usage. Insigne frontal en métal estampé et découpé représentant une étoile à cinq branches encadrée d'ailes et surmontée des initiales « R.F », République Française. Coiffe du premier type, faite d'une seule pièce de basane de mouton noircie et vernie à sept dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en drap usagé noir formant le turban, doublé de trois bandes d'aluminium ondulées placées contre la coque. Une des agrafes de fixation cassée. Jugulaire fauve en basane de mouton. Très bon état de conservation. France. Troisième République.</p>	220

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
399	<p>CASQUE DE CHARS DE COMBAT, nouveau modèle dit modèle 1926 modifié 1931. Casque en tôle d'acier au manganèse embouti, pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, percée sur le sommet de 8 trous d'aération de 4 mm de diamètre disposés en quinconce, et d'un couvre-nuque pentu et cintré formant un angle de 35° avec la base de la bombe, décochement au niveau des oreilles. Arêtes vives recouvertes sur toute la bordure du casque d'un jonc d'acier de 10 mm de largeur mis à cheval. Sur le devant du casque, simple bandeau de cuir (épaisseur d'environ 2,5 mm, 45 mm dans sa partie la plus haute et 21 mm dans les extrémités) fait de deux morceaux superposés, cousus, collés et rivetés aux extrémités, dont la partie visible est noircie et glacée. Un morceau de cuir est également rabattu à l'intérieur de la bombe. Cimier en duralumin de 23,4 cm de longueur, riveté sur la bombe, pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Usure d'usage. Peinture kaki revêtue d'un seconde couche noire brillante. Usures, frottements et manques. Attribut modèle 1919, 1ère variante, représentant un heaume fermé, brochant sur deux canons croisés, entouré des lettres «RF» de République Française, estampé sur une rondache de tôle de 70 mm. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Intérieur de casque rouillé. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé à six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Jugulaire en cuir marron de vachette. Bon état général. France. Troisième République.</p>	520
400	<p>CASQUE ADRIAN DE SAPEUR POMPIER DE LA VILLE DE CROCQ, modèle 1915. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque, sur le sommet, cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Peinture noire en grande partie absente. Traces de rouille sur la coque. Plaque frontale des casques de pompier en laiton, modèle 1895, estampé et découpé représentant dans un écu une bombe enflammée, surmontée d'une couronne et d'un ruban portant l'inscription «SAPEURS POMPIERS DE CROCQ», commune de la Creuse, et de branches de chêne et de laurier. Coiffe du premier type, faite d'une seule pièce de basane de mouton noircie et vernie à huit dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en feutrine kaki formant le turban. Jugulaire en cuir verni noirci. Assez bon état de conservation. France. Troisième République.</p>	60
401	<p>Culotte de gendarme, modèle 1895. Mauvais état. France. Troisième République</p>	20
402	<p>Lot de quatre pantalons : trois d'officier d'infanterie écarlates à bande noire et un du génie modèle 1895. Mauvais état. France. Troisième République.</p>	60
403	<p>CASQUE ADRIAN D'AUMÔNIER MILITAIRE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et claire, quelques coups minimes sur la coque, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1915 en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française, surchargée d'une croix avec Christ en laiton rivetée directement sur l'attribut. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup bordé d'œillet pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	190

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
404	CASQUE ADRIAN DE L'ARMÉE DE L'AIR, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et claire, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1923 en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une étoile à cinq branches encadrée de deux ailes et surmontée des initiales «R.F» de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup bordé d'œillet pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	150
405	Lot de sept paquets de tabac dont un de cigarettes 1914-1950. Bon état. France. Troisième République.	30
406	Affiche ORDRE DE MOBILISATION du 2 septembre 1939, cachet de la Mairie de Thoisy la Berchère en Côte-d'Or. Encadrement moderne (72 x 92 cm). Très bon état de conservation. France. Seconde Guerre Mondiale.	320
407	Cartons d'images populaires à découper Seconde Guerre Mondiale, calendrier Le printemps, images Première Guerre Mondiale, documents divers. Bon état. France.	50
408	PORTRAIT D'UN MILITAIRE FRANÇAIS. Peint à l'huile sur carton, représentant un soldat français à la pipe, signé et daté 1941. Accident dans l'angle inférieur gauche (L 50 cm - l 35 cm). État moyen. France. Seconde Guerre Mondiale.	30
409	Lot de 12 journaux, planches de soldats à découper, tracts et divers. Bon état. France. 1939-1950.	35
410	Affiche de propagande allemande «POPULATIONS ABANDONNÉES FAITES CONFIANCE AU SOLDAT ALLEMAND» (86 x 121,5 cm). Déchirures assez importantes en marge, assez bon état. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	270
411	PETIT FANION PÉTAÏNISTE. De forme triangulaire, en rayonne blanche, bordé d'un galon bleu dans la partie supérieure et rouge dans la partie inférieure, représentant la Francisque de l'État de Vichy avec banderole portant la devise «TRAVAIL - FAMILLE - PATRIE» (18 x 11,5 cm). Très bon état. France. État de Vichy.	65
412	LOT COMPRENANT : Veste quatre poches en toile beige, boutons de chasseurs, fabrication des années 1930-1940, bon état. Culotte en toile beige d'officier. Fabrication des années 1930-1940, bon état, accroc réparé sur une cuisse. Chemise française, fabrication des années 1950-1960. Bon état. Tunique de lieutenant de pharmacien, fabrication des années 1940, mauvais état. Tunique et pantalon français de commandant d'état-major, années 1950, bon état. Insigne de manche Rhin et Danube. France. Troisième, Quatrième République.	30
413	Lot de documents 1939 : planches de soldats à découper, documents sur Vichy, carte militaire allemande, divers documents allemands, papier à lettre du bataillon FFI «MANTEAU» et France Libre, enveloppe postale allemande, certificats pour permissions agricoles, fiche d'engagement des volontaires flamands dans la Waffen SS, arrêtés de réquisitions, disque 45 Tours de Danièle KELDER en hommage aux victimes d'Oradour, divers fascicules. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	110
414	Avis allemand à la population française. Affiche imprimée en lettres noires sur fond rouge concernant l'exécution des Cinquante otages de Nantes, du 21 octobre 1941 (76 x 112 cm). Très bon état de conservation. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	80
415	Affiche Pétain Appel aux travailleurs. Bon état. France. État Français - Vichy.	40
417	Affiche APPEL DU 18 JUIN GÉNÉRAL DE GAULLE, édition 1944, entoillée (bleu à l'extérieur), sans marque d'imprimeur. H 80,5 cm ; L 56 cm. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	250

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
418	Affiche APPEL DU 18 JUIN modèle de LONDRES imprimée en Grande-Bretagne, troisième tirage par les établissements Harrison & Sons Ltd (bleu à l'extérieur). Le premier tirage de l'affiche "L'Appel aux armes" est dû à un modeste imprimeur artisan, Achille Olivier FALLEK, résidant au 24 Seawell Road. Celui-ci se souvient avoir reçu le général de Gaulle un soir de juin 1940 : «les deux coudes appuyés sur le marbre, il a relu son texte avec une extraordinaire attention. Il a demandé qu'on force un peu les caractères du titre. Il avait l'air si grave et en même temps si calme...» Tirée à 1 000 exemplaires, l'affiche a été placardée à partir du 3 août 1940 ; affichage signalé dans Le Times du 5 août. Le deuxième tirage est dû à l'imprimeur J. Weiner Ltd - London WC1. Tirée à 10 000 exemplaires, elle comporte exactement les mêmes caractéristiques typographiques que la première affiche de Fallek : le «d» de servitude est remplacé par un «p» renversé ; le «d» de servitude est décalé en hauteur ; le «e» de péril ne comporte pas d'accent. Encadrement tricolore de type anglais - bleu à l'extérieur, rouge à l'intérieur (un exemplaire de cette affiche a été adjugé à Drouot 112 649 F le 18 juin 1986). Le troisième tirage de l'affiche porte : «Imprimé en Grande-Bretagne par Harrison & Sons LTD». Les formats de ces trois tirages se situent entre 750 à 790 x 497 à 518. La traduction en anglais en bas à gauche figure sur les trois exemplaires. Il existe de nombreuses autres versions (tirages en Afrique, en Amérique du Sud, en France), mais elles ne doivent pas être confondues avec l'original, notamment celle qui comporte le texte en français seul et en bas à gauche la date 18 juin 1940 qui fut imprimée à partir de septembre 1944. Le tirage anglais du bureau des FFI à Londres a les couleurs anglaises (bleu extérieur, rouge intérieur) ; le tirage français a le rouge extérieur et le bleu intérieur. Exemplaire collé sur carton fort, format 48 x 76 cm, mouillures et déchirures du papier. Encadrement moderne, format 51,5 x 79 cm. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	1700
419	Affiche APPEL DU 18 JUIN modèle de LONDRES (rouge à l'extérieur), tirage réalisé à partir de l'automne 1944, en France et en Afrique du Nord (50 x 65 cm). Encadrement moderne sous verre. France. Seconde Guerre Mondiale.	350
422	PHOTO PORTRAIT DU GÉNÉRAL DE GAULLE. (H 39 cm ; L 29 cm). Bon état. France. Libération.	20
424	Lot d'environ 130 portraits photos sur plaques de verre ou négatifs de soldats allemands à Paris durant la Seconde Guerre Mondiale : Heer, Luftwaffe, Kriegsmarine, Artillerie côtière, Croix Rouge, Panzer en tenues noires, Waffen-SS, Personnel féminin de la Heer et de la Luftwaffe ; et divers. Bon état (quelques plques collée 6-7). Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	430
425	Affiche SOUVIENS TOI ORADOUR SUR GLANE - REMEMBER 10 JUIN 1944. (H 38 cm ; L 27 cm). Bon état. France. Libération.	110
426	Lot de 4 sous-vêtements : deux chemises et deux caleçons. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	35
427	ETUI-MUSETTE, modèle 1892. En toile kaki. Paire de bandes molletières (plus une bande seule) kaki avec renforts en cuir. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	65
428	Ensemble : 7 figurines, papier cigarette, cigarette, insigne, tabac, divers, bouchon en bois en forme de tête d'Hitler. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	60
429	Canne en bois sculptée représentant un parapluie fermé avec pommeau à l'effigie de la tête d'Adolf Hitler marquée «SOUVENIR 1940». Bon état. France. 1940, Drôle de Guerre.	380
430	CHECHE OU COUVRE-CHÉCHIA. En calicot cachou de Chasseurs Indigènes à pieds. Porté autour de la chéchia. Marquage d'affectation dans un cartouche au «14e R.T.A.», 14ème Régiment de Tirailleurs Algériens. Dimensions : 237 x 78 cm. Très bon état. France. Troisième République. En 1918, création du 14ème régiment de marche de tirailleurs algériens (14ème R.M.T.A.). En 1920, devient le 14ème régiment de tirailleurs algériens. En 1939, avant la mobilisation il appartient à la 3ème division nord-africaine. Participe à la bataille de la Meuse en mai 1940. Le 15 juin, les restes de la division sont capturés dans la région de Vaudémont, il est dissout par la suite. Reconstitué de 1948 à 1949, puis reconstitué en 1951 sous le nom de 14ème bataillon de tirailleurs Algérien, il est finalement dissout en 1959.	55
431	Fanion du 45ème régiment d'Infanterie de la 28ème compagnie du 1er Groupe. De forme rectangulaire, en soie, tranché, blanc dans sa partie basse et azur dans sa partie haute, lettres et chiffres brodés en cannetille d'or. Format 50 x 51 cm, encadré sous verre. Très bon état. France. Années 1930-1940.	410
432	Lot de miniatures : 5 véhicules (jouets : tractions FFI ...) + 2 insignes (drapeaux) + 5 souvenirs divers ; deux soldats en étain (maréchal Leclerc et fantassin de 1914) ; médaille souvenir en bronze à l'effigie du Général de Gaulle. État moyen (manques et accidents). France. IVème - Vème République.	70
433	CULOTTE D'OFFICIER FRANÇAIS. En fine tricotine mastic. Poche à montre gousset. Lacet de serrage. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale	30

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
434	Malle avec équipements : guêtres, pelle, caisse allemande 1940 repeinte, ceinturons, étuis revolvers, courroies, étui à jumelles, gourdes allemandes, poignard oriental, ceinturon DDR, foulard de parachutiste guerre d'Algérie, cravate, béret de légion, deux képis d'infanterie, casquette de marine, calots, sac à dos, lot de journaux des années 1945, divers. Assez bon état.France. Vers 1930-1960.	110
435	Malle avec un lot d'équipements divers (cagoule en laine, deux crosses de fusils de chasse cassées, douilles d'obus, poire à poudre en veau, quatre ceinturons d'officier 1939, lot de courroies, deux fez 1960, épaulettes de troupe, six paires d'éperons, plaque de ceinturon, étui en cuir, étui à pelle, suspente de sabre, deux porte-cartes, deux fouragères, étui à jumelles, un brassard «GT», porte-sabre, divers. Assez bon état.France. Vers 1920-1960.	110
436	DIPLÔME ET DÉCORATION DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.Étoile en argent à cinq rayons doubles à pointes pommetées, émaillés blanc opaque (accidents et manques). Elle est environnée d'une couronne végétale, visible entre les doubles pointes, formée d'un rameau de feuilles de chêne, à droite, et de laurier à gauche, liés entre les pointes inférieures. Les feuillages sont rehaussés d'émail vert translucide (manques). Centre en deux parties. Le médaillon présente une effigie de La République portant une couronne de laurier et de feuilles de chêne, et la légende «REPUBLIQUE FRANCAISE - 1870» dans le listel, émaillé d'un bleu profond. Au revers, deux drapeaux tricolores croisés, dans le listel émaillé bleu profond, devise «HONNEUR ET PATRIE» avec en exergue deux branches de laurier. Entre les pointes supérieures, les rameaux se rejoignent et sont surmontés d'un barillet dans le quel passe l'anneau de suspension. Ruban en soie moirée rouge. Bon état.Diplôme de l'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR, attribué à Léonard NANOT, ancien soldat au 9ème Régiment de Zouaves. Décoration attribuée le 31 décembre 1937, diplôme fait à Paris le 1er Juin 1939. Format : 40,5 x 34 cm, émarginé, déchirures et manque. Mauvais état.France. Troisième République.	40
437	Lot : insigne tissu groupement des chantiers de la jeunesse Pétain n°1, 2 insignes émaillés Pétain, 1 gourmette du mouvement des Croix de feu. Bon état.France. Seconde Guerre Mondiale.	100
438	IMPORTANT LOT DE SANGLES EN CUIR.50 sangles entières ou coupées, de bretelles d'armes, de sangles de bidons et divers. De bon état à mauvais état.France, Allemagne. Première, Seconde Guerre Mondiale.	40
439	Lot de Cuirs divers :4 ceinturons d'officier. Très bon état ; 1 ceinturon d'officier avec suspente de sabre. Très bon état ; 1 ceinturon d'officier avec baudrier. Très bon état ; 1 ceinturon d'officier avec suspente de sabre et baudrier. Très bon état ; 11 divers cuirs ; 2 bretelles de suspension modèle 1892. Très bon état.France. Première, Seconde Guerre Mondiale.	75
440	Deux brassards Croix Rouge, bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	25
441	Brassard Défense Passive d'Angoulême en toile blanche imprimée en noir et en rouge, insigne de la Défense Passive. Bon état.France. Seconde Guerre Mondiale.	20
442	Canne de démineur. Travail artisanal, poignée en bois sculptée «DÉMINAGE». Bon état.France. Seconde Guerre Mondiale.	270
443	Affiche «Adhérez au Parti communiste, le parti des fusillés».Affiche recoupée dans la partie supérieure, pliures et une mouillure sur le côté gauche. Bon état.France. 1945-1950	50
444	Paire de menottes américaines. Très bon état.USA. XXème siècle.	45
445	Lot comprenant : ceinturon, baïonnette et paire de cartouchières (fausse paire) allemand Heer. Plaque de ceinturon en aluminium grenelé, cuir affecté «5./A.R.24II», bon état, coutures de la patte en cuir absente ; ceinturon en cuir marqué pareillement à la patte de ceinturon. Cartouchières, modèle 1933, bon état. Baïonnette 98K, fabricant Alcoso, avec son bleui d'origine, plaquettes bois avec son gousset, daté de 1944. Ensemble en bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	240
446	Ceinturon et plaque Afrika Korps, Heer.Ceinturon en toile olive, plaque fer laqué, patte de cuir marquée «Noltea -Lüdenscheid - 1942», Afrika Korps. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	300
447	CEINTURON DE LA WAFFEN.Plaque fer, sans peinture, légère oxydation, marquages au revers peu lisibles, seuls visibles logo RZM et de la SS inscrits chacun dans des cercles. Cuir avec code fabricant, longueur «100». Bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	320
448	Bidon en tôle peinte avec quart, modèle 1931, fabrication fin de guerre avec housse en toile, bidon marqué «ESB 1944». Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	80
449	Gamelle allemande modèle 1931, avec quart, belle peinture d'origine. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	40

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
450	Lot comprenant : Une baïonnette allemande de sortie en mauvais état ; un poignard civil placé dans un étui de couteau de parachutiste américain Camillus 1943, modification et transformations postérieures ; un poignard de fabrication artisanale ayant appartenu à un goumier marocain (nom du propriétaire gravé sur la poignée). Mauvais état. Allemagne - État unis. Seconde Guerre mondiale.	170
451	DEUX GRENADES À MANCHE, modèle 1924. Grenade à manche et pot bien marqués, peinture feldgrau sur le pot. Grenade en bois, reproduction. Bon état. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	140
452	Bois et garnitures pour carabine 98K avec bretelle latérale (sans canon ni culasse). Mauvais état. Allemagne. Première Guerre Mondiale.	75
453	DÉCORATION DES CROISEURS AUXILIAIRES DE LA KRIEGSMARINE, modèle avril 1941. Décoration représentant un drakkar voguant au-dessus du globe terrestre, entouré de deux branches de feuilles de chêne surmontées de l'aigle allemand tenant une svastika dans ses serres. Fabrication française Bacqueville. État neuf. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	300
454	DÉCORATION DES BÂTIMENTS DE HAUTE-MER DE LA KRIEGSMARINE, modèle 1941. Décoration représentant de face un bâtiment de haute-mer, entouré de deux branches de feuilles de chêne surmontées de l'aigle allemand tenant une svastika dans ses serres. Fabrication française Bacqueville. État neuf. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	280
455	Aigle de casquette de la Heer en aluminium ; épingle de cravate de la SA. Très bon état. Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	60
456	Cocarde italienne pour coiffure d'infanterie pour colonial. Diamètre 8,8 cm. Parfait état. Italie. Seconde Guerre Mondiale.	18
457	FOULARD FFI DE LA LIBÉRATION. En soie, illustré des figures et des moments forts de la République, faisant un parallèle entre les soldats de Vamy et les combattants des Force Françaises Libres ayant combattu auprès du Général de Gaulle. Dimensions : 73 x 70 cm, encadrement moderne. Très bon état. France. Libération.	60
458	LOT comprenant : Portrait du Maréchal Pétain, dimensions : 28 x 36,5 cm, mouillures, déchirure de 1 cm, bon état ; manchette du journal Libération Soir du 3 mai 1945 annonçant la mort d'Adolf Hitler, très bon état ; journal «Le combat des patriotes» du 21 octobre 1944, très bon état ; affiche : Appel du Maréchal Pétain (60 x 45 cm), très bon état ; portrait de l'Amiral Darlan (35 x 45 cm), très bon état ; affiche de propagande de la marine de guerre française «Il veille...souscrivez» (78 x 59 cm), très bon état ; portrait du Maréchal Pétain (74 x 55 cm), très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	20
459	LOT DE QUATRE AFFICHES : Attestation vierge de membre du mouvement de libération nationale dans la région de limoges n°... (40 x 32 cm), très bon état. Affiche de la Croix-Rouge : «Dans la tourmente une oeuvre de vie - adhérez à la croix rouge Française signée : PAUL COLIN» (40 x 30 cm), très bon état. Affiche de propagande de Vichy : «Critiquer ... taisons nous ...» (41 x 31 cm), bon état (mouillures). Affiche de propagande de Vichy : « C'est fausser le ravitaillement, c'est nuire aux Français ...» (41 x 31 cm). Bon état (petite déchirure de 1 cm). France. Seconde Guerre Mondiale.	30
460	Pages de Gloire Libération de Paris, 21 aquarelles de René Gaillard. En couleurs, grand in quarto, en ff, chemise rempliée, ex complet. Couverture défraîchie.	30
461	La Libération vue par les peintres de l'armée, 1994. III en couleurs, portfolio à rabats, in folio. Bon état.	10
462	Gravure en couleurs représentant un policier français arrêtant un soldat allemand pilleur (édition 1945) ; affiche Avis à la population d'août 1944 sur la réglementation du ravitaillement. Très bon état. France. Libération.	30
463	Lot d'insignes FFI comprenant : Insigne du maquis limousin, exemplaire en aluminium peint, marqué au dos ; FFI Maquis Breton «19» ; insigne en carton peint, sur fond tricolore imprimé en or «formation Charly FFA, 1er Régiment du Rhône, 2e bataillon, 4e compagnie, LYON» ; insigne émaillé FFI «Accueil Familial» ; tampon à encre FFI «GROUPE DE RÉSISTANCE LES CLOCHES DES HALLES» ; cachet à encre de l'armée allemande avec numéro de feldpost ; plaque de Stalag en zinc marquée «STALAG. VIII C Nr 16614». Très bon état. France. Seconde Guerre mondiale.	250
464	Lot de 19 insignes commémoratifs sur le thème de la Libération ; douze insignes en forme de Croix de Lorraine, un insigne émaillé de la SNCF du 8 mai 1945, quatre broches patriotiques peintes ou émaillées tricolores, deux médailles en faïence émaillées bleu de four. Très bon état. France. Libération.	30
465	Lot 7 de brassards FFI fabrication artisanale sur des toiles tricolores et divers : Préfecture de la Seine «PS - SP» ; FFI Libé-Nord ; GP ; Police Auxiliaire FFI ; FFI GP ; CCL ; BT. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	330
466	Mitraillette Sten FFI, jouet artisanal fabriqué en bois assez réaliste avec un mécanisme (type cresselle) imitant le bruit des rafales. Bon état. France. Second Guerre Mondiale.	70

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
467	BRASSARD FFI.Modèle dit de Londres parachuté par la RAF dans le nord de la France, en toile imprimée tricolore avec Croix de Lorraine dans un écu (H 11 cm, L 28,5 cm). Très bon état.France. Seconde Guerre Mondiale.	135
468	Deux carnets de tickets de rationnement, insigne FFI avec certificat d'autorisation de port de l'insigne FFI, un ticket pain, une patte de col FFI, un insigne métallique FFI (d'après guerre). Bon état.France. Seconde Guerre Mondiale	55
469	DERULLE MARCEL : «Drancy 1944 Libération» 20 eaux-fortes originales en planches sous cartonnage et chemise éditeur, exemplaire de luxe tiré à 25 exemplaires numéroté «6», signé de l'auteur et daté de 1945. Suite de planches illustrées particulièrement réalistes et documentaires sur cette période. Chaque planche est numérotée 6/125 signée et datée de l'auteur. L'ouvrage a été tiré à 125 exemplaires au total, édition classique étant tirée de 26 à 125. Bon état à très bon état.France. Libération.	80
471	Affiche de propagande des troupes alliées représentant une croix gammée sur un mur, repeinte aux couleurs tricolores bleu-blanc-rouge (76 x 101 cm). Très bon état de conservation.France. Seconde Guerre Mondiale.	80
472	VESTE TREILLIS.Modèle utilisé par les troupes américaines lors du second conflit, en toile vert foncé à chevrons, boutons en fer à étoiles, reste d'étiquette dans la poche de poitrine droite (illisible). Longueur de manche 60 cm. Dimension entre les deux épaules 54 cm. Hauteur de bas de veste au coup 74,5 cm. Bon à très bon état.Etats-Unis. Seconde Guerre Mondiale.	25
473	CASQUE LOURD US M1. Bombe en acier, pontets de jugulaire fixes, jonc anti-magnétique soudé à l'avant. Reste de peinture mate olive drab granitée (deux fentes de 5 cm sur l'arrière et de 1 cm sur le devant du casque). État moyen.État-Unis. Seconde Guerre Mondiale.	135
474	BÉRET DE CHASSEUR ALPIN.En tricot foulé de laine bleu foncé, diamètre 33,5 cm, tampon fabricant taille 56, doublure en coton dans le fond de coiffe. Insigne avec corps de chasse brodé cannetille argent. Très bon état.France. Troisième République.	80
475	LOT DE HUIT KEPIS, modèle 1931.Képi de sous-lieutenant d'artillerie, fabrication des années 1940-1950, très bon état.Képi d'adjudant des troupes coloniales, fabrication des années 1960, très bon état.Képi de capitaine de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, fabrication des années 1960-1970, bon état.Képi de sous-officier en drap noir brodé or à l'avant d'une grenade, avec galon et soutaches écarlate, jugulaire or à bouton doré timbré de la grenade fabrication des années 1940, assez bon état.Képi de Lieutenant-colonel d'artillerie en drap noir, bandeau brodé or d'une grenade à l'avant, jugulaire or avec bouton doré lisse demi sphérique pour la cavalerie, fabrication des années 1950, bon état.Képi de pharmacien, fabrication des années 1950, état moyen.Képi de la Légion Etrangère, fabrication des années 1990, très bon état.Képi d'adjudant des troupes de marine, fabrication des années 1980, très bon état.	90
476	KÉPI CLAQUE D'UN CAPITAINE DU 24ème RÉGIMENT DE DRAGON DE DINAN, modèle 1931. Calot et turban en drap fin garance, bandeau en drap fin noir, usure du drap au niveau du bas du bandeau, soutaches de grade argent, du modèle après 1883. Boutons de petits modules maintiennent la fausse jugulaire à la couleur de l'arme en trait dit côtelé argent. Dessus du calot orné d'un noeud hongrois en soutache argent. Bandeau intérieur en cuir souple noir. Coiffe portée, en bon état de conservation.France. Troisième République.	100
477	KÉPI D'UN COMMANDANT SAHARIEN, modèle 1931, fabrication 1950-1960, marquage du fabricant VIDAL à Alger. Très bon état.France. Guerre d'Algérie.	110
478	KÉPI D'UN CAPITAINE DU 65ème RÉGIMENT D'INFANTERIE DE NANTES, modèle 1931, avec sa boîte de transport.Calot et turban en drap fin garance, légères léchures du drap, bandeau en drap fin noir, soutaches de grade dorées, du modèle après 1883. Petits boutons dorés, timbrés de la grenade symbole de l'Infanterie, maintiennent la fausse jugulaire dorée à la couleur de l'arme. Dessus du calot orné d'un noeud hongrois en soutache or à brins simples. Visière en cuir verni noir, doublé de maroquin noir ; au fer à doré, initiales du propriétaire «J.C». Intérieur de coiffe en toile noire, sous plastique protecteur, marque du fabricant «Buisson - Képi Saumur». Bandeau intérieur en cuir souple, cuir légèrement «mangé» sur l'arrière de la coiffe. Coiffe portée, soutache de calot en partie décousue mais ne nuisant pas à la présentation. Très bon état.Boîte de transport en carton fort recouvert de toile marron, lanière de fermeture en cuir brisée. Assez bon état.France. Troisième République.	280
479	COUVRE-CASQUE ADRIAN.Formé de quatre ogives de tissu blanc reliées par une couture simple, serrage au moyen d'un ruban plat tressé. Exemplaire postérieur au second conflit mondial. Très bon état.France.	30

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
480	KÉPI D'INGÉNIEUR PRINCIPAL DU SERVICE DES FABRICATIONS D'ARMEMENT, modèle 1931. Képi pour tenue de service, entièrement en tricotine kaki, plusieurs trous de mites dans le drap. Deux coutures parallèles délimitent le bandeau et le turban. Sur le devant de la coiffure, brodé directement sur le drap, en cannetille d'argent, feuillage de gui (43 x 37 mm), surmonté d'un bâtonnet, correspondant à un ingénieur principal équivalent à un chef de Bataillon dans l'infanterie. Tresse argent, sans sa partie basse, au niveau de la visière. Visière en cuir ciré et verni noir, doublée de maroquin gaufré noir, garnie d'un jonc en veau laqué noir plié à cheval sur la bordure extérieure. Coiffe intérieure en satin noir, bandeau intérieur en cuir souple noir. Bon état de conservation. France. Troisième République. Coiffure supprimée à l'entrée de la Seconde Guerre Mondiale.	150
481	CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE, modèle 1915. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque, sur le sommet cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Revêtu d'une couche de peinture blanche, laissant apparaître des traces de rouilles sur la coque, peinture écaillée sur l'arrière du casque. Sur le devant de coiffure lettres «D-P», Défense Passive, peintes en noire. Absence de coiffe intérieure et de jugulaire. État moyen de conservation. France. Seconde Guerre Mondiale. Réutilisation typique des casques de la première guerre mondiale lors du second conflit.	20
482	CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE, modèle 1915. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque, sur le sommet cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Peinture kaki. Traces de rouille sur la coque. Lettres «D P» pour Défense Passive, peintes en blanc au pochoir. Coiffe du second type, faite de deux pièces de basane de mouton noircie et vernie à six dents de loup, percées chacune d'un œillet pour le passage du lacet de serrage. Bandeau en drap usagé bleu de ciel formant le turban, sans bandes d'aluminium ondulé. Absence de jugulaire. Assez bon état de conservation. France. Seconde Guerre Mondiale.	55
483	CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE DES PERSONNELS CHARGES DE LA CIRCULATION, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint en noir, usure d'usage. Sur tout le pourtour du casque, bande de peinture écrue de 2cm de hauteur, peinte sous l'attribut frontal (ysure d'usage de la peinture). Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée dans un écu encadrant les initiales «D.P» Défense Passive. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en toile cirée noircie en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Quatre agrafes cousues aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et la toile cirée. Jugulaire en toile cirée noire surpiquée. Bon à très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	40
484	CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée dans un écu encadrant les initiales «D.P» Défense Passive. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en toile caoutchoutée noire en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup bordé d'œillet pour fixation d'un lacet, ici absent. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	50

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
485	<p>CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage et traces de rouille sur l'arrière de la coiffure. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée dans un écu encadrant les initiales «D.P» Défense Passive, et peint aux couleurs tricolores bleu-blanc-rouge. Sous l'attribut lettres à la peinture blanche, «FFI», Forces Françaises de l'Intérieur. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en cuir noir en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir marron. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	130
486	<p>CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée dans un écu encadrant les initiales «D.P» Défense Passive. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en toile cirée noircie en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Quatre agrafes cousues aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir, une manquante. Jugulaire en toile cirée noircie. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	40
488	<p>CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE DES PERSONNELS CHARGÉS DE LA CIRCULATION, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage. Peint à 5 cm de hauteur à partir du bord du casque sur tout le pourtour de peinture écrue, quelques éclats de la peinture écrue à l'endroit de la prise en main du casque. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée dans un écu encadrant les initiales «D.P» Défense Passive. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en toile cirée noircie en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet, et modifiée par l'adjonction d'une coiffe en tissu. Quatre agrafes cousues aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et la toile cirée. Jugulaire en toile cirée noire surpiquée. Daté du 21 juillet 1942, date de réception du casque au sein de l'unité. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	70

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
489	<p>CASQUE ADRIAN DE LA DÉFENSE PASSIVE DU SERVICE INCENDIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint en vert olive de nuance mate et foncée, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Triangle rouge foncé du service des incendies. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en cuir noir en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet, une des dents de loup manquante. Deux agrafes cousues sur les côtés de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	80
490	<p>CASQUE ADRIAN D'INFANTERIE, modèle 1926, avec couvre-casque. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint marron terre de Sienna de nuance mate et claire, quelques coups sur la bombe, nom du propriétaire gravé sur la bombe et le couvre-nuque, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1915 en tôle d'acier estampé et découpé représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Bon état. COUVRE-CASQUE GENDARMERIE POUR CASQUE modèle 1951-1956. Formé de quatre ogives de tissu en toile kaki parfaitement symétriques et identiques, reliées entre elles par une simple couture. Serrage assuré par une cordelette dont les extrémités passent par deux œillets surfilés. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	80
491	<p>CASQUE ADRIAN D'INFANTERIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance brillante et claire, quelques coups minimes sur la coque, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé et découpée sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F», République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	50

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
492	<p>CASQUE ADRIAN D'INFANTERIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1915 en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron et glacé bordé de six dents de loup bordé d'œillet pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron, boucle à ardillon. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	40
493	<p>CASQUE ADRIAN D'ARTILLERIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance brillante et claire, quelques coups minimes sur la coque, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé et découpée sur des rondaches de 50 mm de diamètre, représentant deux canons croisés surchargés d'une bombe enflammée avec les initiales « R.F » de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	50
494	<p>CASQUE ADRIAN DE CHASSEURS, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance brillante et claire, usure d'usage, présence de légères tâches de rouille sur l'ensemble de la bombe. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 de second type, en tôle d'acier estampé sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant un cor de chasse dans lequel les initiales «R.F» de République Française ont été enchâssées. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron glacé et bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir, certaines manquantes et désolidarisées de la coiffe. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	120

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
495	<p>CASQUE ADRIAN DE SAPEUR DU GÉNIE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé et découpée sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une cuirasse avec les initiales « R.F », République Française, surmonté du Pot-en-tête de l'arme. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron et glacé à six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Quatre agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	75
496	<p>CASQUE ADRIAN DES TROUPES COLONIALES, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralamin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1915 en tôle d'acier estampé et découpée, représentant une ancre câblée surchargée d'une bombe enflammée avec les initiales « R.F », République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé à six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Bon à très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	110
497	<p>CASQUE ADRIAN DES TROUPES COLONIALES, SPAHIS, TIRAILLEURS ET ZOUAVES, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncé, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampée et découpée sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant un croissant encadrant les initiales « R.F », République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron et glacé à six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Quatre agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	145

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
498	<p>CASQUE ADRIAN DU COMMERCE D'OFFICIER DES TROUPES COLONIALES, modèle 1926. Casque de grande finition calqué dans sa fabrication sur les casques coloniaux. Exemple en liège entoilé composé d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque, sur le sommet, cimier en duralumin pourvu latéralement de deux fentes d'aération riveté à la bombe. Bordure extérieure de coiffure garnie d'un jonc en toile plié à cheval. Liège recouvert d'une toile, peinture couvrante lisse, verte de nuance claire et brillante, fêlure sur le devant de coiffure sur 10cm, quelques éclats de peinture sur le dessus de cimier, fêlures d'usage sous la visière. Insigne frontal en métal estampé et découpé représentant une ancre câblée de 65 mm de hauteur, modèle 1929. Coiffe en une partie en cuir de mouton marron et glacé à huit dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Dans le fond de la bombe, pastille grillagée d'aération. Bombe intérieure recouverte d'une toile de coton. Jugulaire tressée en cuir marron. Très bon état de conservation, proche du neuf. France. Troisième République.</p>	280
499	<p>CASQUE ADRIAN DES TROUPES COLONIALES, SPAHIS, TIRAILLEURS OU ZOUAVES, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et foncée, usure d'usage, traces de rouille sur l'ensemble de la bombe, quelques coups minimes sur la bombe. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1929 en tôle d'acier estampé et découpé calqué du casque colonial représentant une ancre câblée de 63 mm de hauteur. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, celle frontale cassée, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	80
500	<p>CASQUE ADRIAN D'OFFICIER DES TROUPES COLONIALES, SPAHIS, TIRAILLEURS OU ZOUAVES, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et claire, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut fantaisie d'une ancre en laiton de 52 x 37 mm utilisée fréquemment sur les casques coloniaux modèle 1886. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, une cassée et l'autre manquante, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Nom du «LIEUTENANT THIELBAU» écrit au crayon au niveau du couvre-nuque. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir, deux manquantes. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	100

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
501	CASQUE ADRIAN D'OFFICIER DES TROUPES DE COLONIALES, SPAHIS, TIRAILLEURS, OU ZOUAVES, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance brillante et claire, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampée et découpée en forme de rondache de 50 mm de diamètre, représentant un croissant encadrant les initiales « R.F » de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire tressée en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.	270
502	CASQUE ADRIAN DES TROUPES COLONIALES, SPAHIS, TIRAILLEURS OU ZOUAVES, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et claire, n'ayant pas reçu sa peinture de finition à l'intérieur de la bombe, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant un croissant encadrant les initiales « R.F » de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état, proche du neuf. France. Seconde Guerre Mondiale.	145
503	MODIF AU CATALOGUE : CASQUE ADRIAN DE REEMPLOYE PAR LA POLICE MAROCAINE, modèle 1926, Maroc 1950-1960	130

CASQUE ADRIAN DE TIRAILLEURS MAROCAINS, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint en noir, en grande partie rouillé. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut calqué sur le modèle 1937 mais non réglementaire, en tôle d'acier estampée et découpée en forme de rondache de 50 mm de diamètre, étoile marocaine à cinq branches en laiton découpée et rapportée sur la rondache. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet, en mauvais état. Présence sur une des dents de loup du nom du soldat en langue arabe. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire tressée en cuir de vachette marron. État moyen. France. Seconde Guerre Mondiale.

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
504	<p>CASQUE ADRIAN DES TROUPES COLONIALES OU DE LA MARINE NATIONALE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance mate et claire, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une ancre câblée. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en une partie composée d'une toile cirée bordeau sur laquelle une feutrine a été appliquée, bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Quatre agrafes cousues aux points cardinaux de la coiffe solidarissant la feutrine et le bandeau de la coiffe. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	100
505	<p>CASQUE DE L'AÉRONAVAL, modèle 1939 second type, AVEC APPAREIL FILTRANT DE LA MARINE, modèle 1934. Bombe emboutie d'une seule pièce incluant visière et couvre-nuque en tôle d'acier au manganèse. Jonc posé à cheval sur la bordure du casque de 10 mm de large. Partie arrière du casque évidée en forme de «T» inversé de 63 x 46 mm environ, recouvert par une pièce métallique bombée et soudée à la coque, fente de 56 x 5 mm, arrondie aux extrémités, pratiquée dans la partie supérieure de la pièce rapportée, pour la fixation de la cartouche filtrante de l'A.F.M 34 à l'aide d'un crochet métallique. ?Bombe de second type avec attaches de jugulaire directement rivetées sur la visière du casque. Quelques coups sur la bombe, usure d'usage. Huit rivets à tête bombée maintenant sur l'avant deux lames ressorts repris du modèle 1926 ; supports arrières, propres au modèle, constitués de lames métalliques flexibles en forme de «L» replié. ?Peinture gris-bleu mate. ?Taille du casque spécifiée avec la lettre «C». Marquage du fabricant, DUNOIS. Sur le devant de casque, attribut de l'aéronavale au format 68 x 110 mm environ, représentant une ancre ailée de couleur blanche avec étoile jaune à cinq branches, rapportée sur le tiers supérieur de l'ancre. Manque de peinture sur environ 17 mm de hauteur. Coiffe en cuir de mouton glacé noir, constituée d'un bandeau modifié avec une échancrure pratiquée à l'arrière pour le passage de la fourchette de fixation de la cartouche filtrante, morceau de cuir découpé et cousu aux extrémités permettant sa fixation dans les lames métalliques. Cousues à la base du bandeau, six dents de loup à sommets arrondis, avec œillets métalliques en extrémité pour le passage du lacet de réglage. ?Deux paires d'agrafes métalliques cousues à l'avant de la coiffe, permettant le maintien aux deux lames ressorts. Jugulaire en cuir épais fauve, munie aux extrémités de deux triangles équilatéraux de 19 mm de côté, en fil d'acier avec mousqueton métallique se fixant sur l'attache de jugulaire, de forme triangulaire évidée, dont la base rectangulaire est pliée à environ 45° et rivetée sur les côtés du casque. Très bon état de conservation. APPAREIL FILTRANT DE MARINE, modèle 1934 utilisé par les forces navales françaises, désigné comme «A.F.M 34». Mis au point par le capitaine de corvette Charles Bertin et adopté par la marine nationale en 1934 : ? Partie faciale en tôle emboutie prolongée sur les côtés par une jupe en tissu du même type que l'A.N.P 1931, avec deux viseurs en verre, membrane phonique située en face de la bouche et soupape d'expiration logée dans un boîtier à la partie inférieure du masque. Raccord d'entrée d'air au niveau de la partie supérieure relié à un tuyau de liaison en caoutchouc jusqu'à la cartouche filtrante de type «CP 35 M», maintenue sur la nuque par une griffe spéciale située sur l'arrière du harnais de fixation du masque. ??Masque transporté dans une boîte métallique rectangulaire cannelée, portée sur le dos à l'aide de bretelles de toile. Notice d'instructions à l'intérieur de son couvercle. Très bon état de conservation. France. Seconde Guerre Mondiale. Exemplaires distribués jusqu'au début des années 1950.</p>	410

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
506	<p>CASQUE ADRIAN D'OFFICIER DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint noir mate, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut remplacé par un rectangle blanc de 9 x 8 cm, croix rouge en son centre avec les lettres peintes au pochoir «CRF» (Croix Rouge Française). Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en cuir noir en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir, une manquante. Jugulaire tressée en cuir, du modèle pour officier, montée postérieurement. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	60
507	<p>CASQUE ADRIAN DE LA GENDARMERIE MOBILE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint en noir mate, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1915 en laiton estampé et découpée, représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron et glacé bordé de six dents de loup bordé d'œillet pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	100
508	<p>CASQUE ADRIAN DU CORPS MEDICAL, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint vert kaki de nuance brillante et claire, quelques coups minimes sur la coque, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut modèle 1937 en tôle d'acier estampé et découpée sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant le caducée des médecins composé du serpent d'Asclépios s'enroulant autour d'une baguette, symbole de l'arbre de vie et surmonté du miroir de la Prudence, encadrant les initiales «R.F», République Française, et ceint d'une branche de feuilles de chêne et de laurier. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noir et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état, proche du neuf. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	170

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
509	<p>CASQUE ADRIAN DE GARDES VOIES DE COMMUNICATIONS, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint noire brillante, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en aluminium de 5,3 x 3,3 cm, représentant dans un écu une roue à rayons surchargée d'un glaive pointé vers le sol sur fond vert foncé, partie supérieure de l'écu partagé aux trois couleurs nationales bleu-blanc-rouge. Quelques éclats de peinture d'usage dans l'insigne. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en cuir marron clair en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Bandeau en feutrine en mauvais état. Agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir, quatre manquantes. Jugulaire en cuir marron, cassée et recollée. Bon état. BRASSARD DES GARDES DE COMMUNICATIONS. En fine toile de coton blanche, écusson brodé en fil de coton soyeux sur fond de feutrine vert foncé reprenant le dessin de l'insigne de l'unité précédemment décrit. Très bon état. État de Vichy. Seconde Guerre Mondiale. Les gardes de communications, créées en 1941, placées sous l'autorité de la police avaient pour mission d'assurer la surveillance des ponts, des gares, des écluses...</p>	350
510	<p>CASQUE ADRIAN DE LA POLICE DE VICHY, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Peint en noir brillant, usure d'usage. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Attribut en émail et maillechort représentant dans un écu les couleurs tricolores surchargées de la francisque (H 50 mm). Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup bordées d'œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. État de Vichy. Seconde Guerre Mondiale.</p>	200

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
512	<p>CASQUE D'ARTILLEUR MÉCANISÉ, modèle 1935-1937. Coque modèle 1935 emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ? Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque arrondi, dépourvue de cimier. Quelques coups minimes sur la coque, dessus de bombe fleur de rouille, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les cotés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. ? Couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe. Jonc métallique (largeur de 12mm) posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe laissé à bord vif, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet constitué par des bandes de feutre, entoillées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton fauve, mesurant 37 mm dans sa partie la plus large, 13 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure d'usage. Un à chaque extrémité et un au milieu, dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Patte traversant la paroi du casque et la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe. Peint vert kaki foncé. Attribut modèle 1915, en tôle d'acier estampé et découpée, représentant deux canons croisés surchargés d'une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française, reste de peinture bleu de ciel, repeint en vert kaki. Coiffe modèle 1937. Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié, fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe identique au modèle 1926 dans sa conception, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Usure et manque dans la coiffe de cuir. Sur l'un des bords cousus intérieurement, un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ sur lequel une bande de forte toile de 4 cm de large est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc et prise ainsi par la couture, entre le bandeau et le cuir. ? Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Cinq des dents de loup en mauvais état de conservation. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir, deux manquantes. Deux bavolets de cuir fauve cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 40 x 20 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon, extrémité en mauvais état. ? Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle en acier inoxydable de 32 x 22 mm à rouleau et à un ardillon. Bon état. France. Troisième République.</p>	90
513	<p>CASQUE DES PERSONNELS DES UNITÉS D'ENGINS BLINDÉS, modèle 1935 modifié 1937. Coque modèle 1935 modifié 1937, emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ? Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe, dépourvue de cimier. Quelques coups légers sur le sommet de la bombe, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur d'environ 10 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe où la «visière» est réduite à un simple repli à angle droit du métal, de 5 mm dans la partie central, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet de bandes de feutre, entoillées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte fauve, mesurant 42 mm dans sa partie la plus large, 17,5 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure d'usage. Un à chaque extrémité et un au milieu dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Patte traversant la paroi du casque, la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe et la pièce de cuir. Peint vert kaki foncé, usure d'usage. Attribut modèle 1937 représentant un heaume fermé, brochant sur deux canons croisés, entouré des lettres «R.F» de République Française, estampé sur une rondache de tôle de 50 mm. Exemple parfaitement authentique mais monté postérieurement. ? Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe modèle 1937, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Usure et manque dans la coiffe de cuir. Sur l'un des bords, cousu intérieurement, un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ sur lequel une bande de forte toile (4 cm de large) est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc, et prise ainsi par la couture, entre le bandeau et le cuir. ? Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir. Deux bavolets de cuir fauve cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 42 x 23 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. ? Bavolet droit tronqué, légère usure et coupure sur 1 cm, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle en fil d'acier de 29 x 22 mm à rouleau et à un ardillon. Bon état. France. Troisième République.</p>	210

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
514	<p>CASQUE DES AUTO-MITRAILLEURS, modèle 1935 modifié 1937. Coque, modèle 1935, emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque arrondi, dépourvue de cimier. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. ?Couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe. Jonc métallique (largeur de 10 mm) posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe laissé à bord vif. ?Bandeau consistant en un bourrelet constitué par des bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte fauve, mesurant 39 mm dans sa partie la plus large, 15 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets. Un à chaque extrémité et un au milieu, la tête de ce dernier invisible, sous le cuir. Outre la paroi du casque, rivet central traversant la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe. Peint vert kaki foncé, usure d'usage. Variante de l'attribut modèle 1937, en tôle d'acier estampée et découpée, sur une rondache de 50 mm de diamètre, décoré d'un soleil rayonnant avec en son centre le visage de Méduse et les initiales «R.F» de République Française. Coiffe, modèle 1937, composée d'une suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié, fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe identique au modèle 1926 dans sa conception, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Sur l'un des bords, cousu intérieurement, un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ sur lequel une bande de forte toile (4 cm de large) est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc, et prise ainsi par la couture entre le bandeau et le cuir. ?Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir, une manquante. Deux bavolets de cuir fauve cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 40 x 23 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. ?Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle à rouleau et à un ardillon. Très bon état. France. Troisième République.</p>	600

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT

LIBELLE

ADJUDICATION

515 CASQUE DES SAPEURS DU GÉNIE MÉCANISÉS, modèle 1935. Coque emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe, dépourvue de cimier. Quelques coups sur la coque, dessus de bombe fleur de rouille, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur de 12 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe laissé à bord vif, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet constitué par des bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte fauve, mesurant 39 mm dans sa partie la plus large, 13 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure d'usage. Un à chaque extrémité et un au milieu dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Patte traversant la paroi du casque, la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe. Peint vert kaki foncé. Attribut modèle 1915, en tôle d'acier estampé et découpée, représentant la cuirasse et le «Pot-en-Tête» de l'arme. Initiales «R.F.» de République Française, sur le devant de cuirasse. Reste de peinture bleu de ciel, recouverte de peinture kaki. Coiffe modèle 1935. Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe de conception identique au modèle 1926 dans sa conception, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Usure et manque dans la coiffe de cuir. Sur l'un des bords, cousu intérieurement, un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ sur lequel une bande de forte toile de 4 cm de large, est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc, et prise ainsi par la couture, entre le bandeau et le cuir. ?Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Trois des dents de loup en mauvais état de conservation. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir, une manquante. Deux bavolets de cuir fauve cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 53 x 18 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon, extrémité manquante sur environ 35 mm. ?Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle plate en acier de 32 x 22 mm à rouleau et à un ardillon. Bon état. France. Troisième République. LUNETTES DE MOTOCYCLISTE. Deux armatures en aluminium enchâssant deux micras oblongs teintés en jaune. Les armatures sont reliées entre elles par un pontet articulé, réglable en largeur par une vis moletée. Jointure des deux armatures reliées par un sanglon élastique noir, chacune d'elle entourée d'un caoutchouc alvéolaire écru de 3,5 mm d'épaisseur. ?Maintien assuré par deux sangles de tissu élastique beige, de 8 mm de large. Boucle coulissante de réglage, crochet et anneau de fermeture en acier doux. Très bon état. France. Troisième République.

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
516	<p><b>CASQUE DES PERSONNELS DES UNITÉS D'ENGINS BLINDÉS, modèle 1935 modifié 1937.</b> Coque modèle 1935 modifié 1937, emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ? Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe, dépourvue de cimier. Un léger coup sur le sommet de la bombe, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur d'environ 12 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe où la «visière» est réduite à un simple repli à angle droit du métal, de 5mm dans la partie central, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet de bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte fauve, mesurant 43 mm dans sa partie la plus large, 18 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure d'usage. Un à chaque extrémité et un au milieu dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Patte traversant la paroi du casque, la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe et la pièce de cuir. Peint vert kaki foncé, usure d'usage. Attribut modèle 1919, 1ère variante, représentant un heaume fermé, brochant sur deux canons croisés, entouré des lettres «RF» de République Française, estampé sur une rondache de tôle de 70 mm. ? Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe modèle 1937, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Usure et manque dans la coiffe de cuir. Sur l'un des bords, cousu intérieurement, bandeau de caoutchouc alvéolaire (5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ) sur lequel une bande de forte toile (4 cm de large) est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc, et prise ainsi par la couture entre le bandeau et le cuir. ? Bandeau bordé de six dents de loup avec perforations en extrémité, destinées au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir. Deux bavolets de cuir fauve cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 42 x 23 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. ? Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle en fil d'acier inoxydable de 30 x 21 mm à rouleau et à un ardillon. Très bon état. France. Troisième République.</p>	470
517	<p><b>CASQUE DES PERSONNELS DES UNITÉS MOTORISÉES DE CAVALERIE, modèle 1935 modifié 1937.</b> Coque modèle 1935 modifié 1937, emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ? Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe, dépourvue de cimier. Quelques coups légers sur la bombe, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur d'environ 10 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe où la «visière» est réduite à un simple repli à angle droit du métal, de 5mm dans la partie central, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet de bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte fauve, mesurant 44 mm dans sa partie la plus large, 17 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure d'usage. Un à chaque extrémité et un au milieu dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Pattes du rivet central traversant la paroi du casque, la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe et la pièce de cuir. Peint vert kaki foncé, usure d'usage. Attribut modèle 1915 en métal estampé représentant une bombe enflammée, avec lettres « RF » de République Française. ? Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe modèle 1937 consistant en un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé, sur le bord duquel est cousu intérieurement un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ avec bande de forte toile collée directement sur le caoutchouc. ? Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, une manquante. Deux bavolets de cuir noirci cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 44 x 21 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. ? Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle en fil d'acier inoxydable de 30 x 19 mm à rouleau et à un ardillon. Très bon état. France. Troisième République.</p>	220

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
518	<p>CASQUE DES PERSONNELS DES UNITÉS MOTORISÉES DE CAVALERIE, modèle 1935 modifié 1937. Coque modèle 1935 modifié 1937, emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ?Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe, dépourvue de cimier. Quelques coups légers sur la bombe, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les cotés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur d'environ 10 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe où la «visière» est réduite à un simple repli à angle droit du métal, de 5 mm dans la partie central, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Jonc brisé sur environ 37 mm sur l'avant de la bombe. Bandeau consistant en un bourrelet de bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton fauve peint vert kaki, mesurant 42 mm dans sa partie la plus large, 18 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure de la partie en cuir recouvrant la visière. Un à chaque extrémité et un au milieu dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Pattes du rivet central traversant la paroi du casque, la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe et la pièce de cuir. Peint vert kaki foncé, usure d'usage. Attribut modèle 1937, en tôle d'acier estampé et découpée, consistant en une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une bombe enflammée avec les initiales «R.F» de République Française. Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe modèle 1937 consistant en un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé, sur le bord duquel est cousu intérieurement un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ avec bande de forte toile collée directement sur le caoutchouc. ?Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Quatre agrafes en acier inoxydable cousues par paire à l'avant et à l'arrière de la coiffe. Deux bavolets de cuir noirci cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 38 x 22 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œilletons pour fixation de l'ardillon. ?Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle en fil d'acier de 30 x 20 mm à rouleau et à un ardillon. Bavolets maintenus par une couture sur le bandeau et modifiés par l'adjonction d'une pièce de cuir rivetée directement sur la bombe. Bon état. France. Troisième République.</p>	120
519	<p>CASQUE DE MOTOCYCLISTE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE MOBILE ET DE LA GARDE DE PARIS, modèle 1er novembre 1933, second type, apparu au plus tard en 1941. Bombe demi-sphérique ovalisée en aluminium, peinture bleu foncé brillante, usure et oxydation d'usage, coup sur le dessus de bombe, visière et couvre-nuque en carton-carte habillé de mouton chromé et noirci. Pourtour de bombe enserré d'un bourdalou de mouton noirci de 14 mm de large ; sur les côtés de la coiffe, épais bandeaux de feutre compressés recouverts de peau chromée et noircie, rivetés. Insigne frontal modèle 1915, représentant une bombe enflammée en laiton estampé et découpé avec les initiales «R.F» de République Française. Intérieur de bombe garnie d'une couche de liège, puis de caoutchouc-mousse, et d'un tissu protecteur, coiffe proprement dite en cretonne écru, quelques déchirures minimales, marquages de taille « 58 », et du fabricant. Profondeur réglable par une ganse coulissant dans un ourlet avec lacet de serrage. Bavolet en mouton chromé et noirci, doublé de cretonne formant jugulaires. À hauteur des oreilles, deux ouvertures circulaires fermées par un mica, manquant à droite, renforcé de caoutchouc serti dans une rondelle de cuir. Très bon état. France. Troisième République.</p>	130

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
520	<p>CASQUE DES PERSONNELS DE L'ARMÉE DE L'AIR, modèle 1937. Coque emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ? Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque arrondi, dépourvue de cimier. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. ? Couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur de 10 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe qui comporte une mini-visière de 5 mm dans sa partie centrale formée par repli à angle droit du métal allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet constitué par des bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte noire, mesurant 40 mm dans sa partie la plus large, 16 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets. Un à chaque extrémité et un au milieu traversant le cuir sur cet exemplaire. Outre la paroi du casque, il traverse la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe. Peint vert kaki, usure d'usage, traces d'oxydation anciennes sur le dessus de bombe. Attribut modèle 1937, en tôle d'acier estampé et découpée, sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une étoile à cinq branches avec ailes encadrant les initiales «R.F» de République Française. Coiffe modèle 1935 modifiée 1937, composée d'une suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe de conception identique au modèle 1926 dans sa conception, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Sur l'un des bords, cousu intérieurement, un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ, bande de forte toile (4 cm de large) collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc, et prise ainsi par la couture entre le bandeau et le cuir. ? Bandeau bordé de six dents avec perforations en extrémité destinées au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir. Deux bavolets de cuir noirci cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 40 x 25 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. ? Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle plate à rouleau et à un ardillon. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	200
521	<p>CASQUE DE MOTOCYCLISTE DE LA GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE, modèle 1er novembre 1933, second type apparu au plus tard en 1941. Bombe demi-sphérique ovalisée en aluminium, peinture bleu foncé brillante, usure et oxydation d'usage, visière et couvre-nuque en carton-carte habillé de mouton chromé et noirci. Pourtour de bombe enserré d'un bourdalou de mouton noirci de 14 mm de large ; sur les côtés de la coiffe, épais bandeaux de feutre compressés recouverts de peau chromée et noircie, rivetés. Insigne frontal modèle 1915, représentant une bombe enflammée en laiton nickelé estampé et découpé, avec les initiales «R.F» de République Française. Intérieur de bombe garnie de caoutchouc-mousse, deux bandes de renfort en cretonne de lin enduites disposées en croix, coiffe proprement dite en basane de mouton constituée d'un bandeau de cuir de mouton marron et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet de serrage. Taille «57». Bavolet en mouton chromé et noirci, doublé de cretonne formant jugulaires. À hauteur des oreilles, deux ouvertures circulaires masquées par un déflecteur. Très bon état. France. Troisième République.</p>	120

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
522	<p>CASQUE ADRIAN DES UNITES DE DÉFENSE CONTRE LES AÉRONEFS, modèle 1936. Coque du casque modèle 1936 conçue sur la base du modèle 1935. Emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. Se compose d'une bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque arrondi, dépourvue de cimier. Aération par deux paires de trous de 4 mm sur les côtés au niveau du tiers supérieur de la bombe. Couvre-nuque offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe. De chaque côté, échancrure semi-circulaire pratiquée au niveau du décrochement du garde-nuque, découvrant les oreilles du porteur. Jonc métallique serti sur le pourtour de la bombe. Avant de la bombe recouvert par un bandeau de cuir brun identique à celui des casques de chars du modèle 1926. Fixé à ses extrémités par deux rivets, formé par trois bandes de cuir superposées et assemblées entre elles par une piqûre. Peinture vert foncé kaki, usure d'usage. Attribut modèle 1915 en tôle d'acier estampé et découpée, représentant deux canons croisés surchargés d'une bombe enflammée portant les initiales «R.F» de République Française. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Sur les côtés de la bombe, rivets maintenant des lames latérales indépendantes de celle de fixation de la coiffe, avec une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire qui permettent de libérer l'échancrure de la coiffure. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup avec œillets pour fixation d'un lacet de serrage. Six agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir fauve naturel de vachette avec boucle de réglage, maintenue par une tige creuse taraudée, munie à une extrémité d'une plaque hexagonale. L'autre partie est une vis à tête fendue se vissant dans la première. Dans le fond de la bombe, nom du fabricant, date de fabrication et taille, appliqué au pochoir en lettres noires «ABMM – 39 – C». Très bon état de conservation. Ecouteurs du repérage acoustique. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	660
523	<p>CASQUE DES PERSONNELS DE L'ARMÉE DE L'AIR, modèle 1937. Désigné au Bulletin Officiel sous l'appellation, «CASQUE MODÈLE 1937 POUR L'ARMÉE DE L'AIR». Coque emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque arrondi, dépourvue de cimier. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe. Jonc métallique (largeur de 10 mm) posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe qui comporte une mini-visière de plus de 5 mm dans sa partie centrale formée par repli à angle droit du métal allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet constitué par des bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton noirci et repeint vert kaki, mesurant 40 mm dans sa partie la plus large, 17 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets. Un à chaque extrémité et un au milieu traversant le cuir sur cet exemplaire. Outre la paroi du casque, il traverse la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe. Peint vert kaki, usure d'usage. Attribut modèle 1937, en tôle d'acier estampé et découpée, sur une rondache de 50 mm de diamètre, représentant une étoile à cinq branches avec ailes encadrant les initiales «R.F» de République Française. Coiffe modèle 1935-1937, composée d'une suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires. Coiffe identique au modèle 1926 dans sa conception, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Sur l'un des bords, cousu intérieurement, un bandeau de caoutchouc alvéolaire (5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ) sur lequel une bande de forte toile (4 cm de large), est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc et prise ainsi par la couture, entre le bandeau et le cuir. Bandeau bordé de six dents avec perforations en extrémité, destinées au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir. Deux bavolets de cuir noirci cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 40 x 19 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. Bavolet droit tronqué, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle plate à rouleau et à un ardillon. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	120

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
524	<p>CASQUE ADRIAN DE LA RÉSISTANCE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Peint en noir, usure d'usage. Devant de bombe gravé du «V» de la Victoire encadrant une Croix de Lorraine et les lettres «FFI» des Forces Françaises de l'Intérieur et de deux drapeaux tricolores croisés (reste de peinture rouge dans les plis des drapeaux). Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en cuir noirci en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Huit agrafes cousues aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir. Très bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	140
525	<p>CASQUE ADRIAN DE LA RÉSISTANCE, modèle 1915. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque ; sur le sommet, cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Peinture bleu de ciel foncé badigeonnée à nouveau d'une peinture kaki. Quelques coups et traces de rouille sur la coque. Sur le devant de coiffure «V» de la Victoire encadrant une Croix de Lorraine, à la peinture blanche. Coiffe artisanale en croûte de cuir faite d'une seule à cinq dents de loup, percées chacune d'un trou pour le passage du lacet de serrage, montée directement sur les bandes d'aluminium ondulées placées contre la coque. Jugulaire fauve en basane de mouton. Bon état de conservation. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	100
526	<p>CASQUE ADRIAN DE LA RÉSISTANCE, modèle 1915. Casque en acier pourvu d'une bombe sphérique légèrement ovale, d'une visière et d'un couvre-nuque ; sur le sommet cimier pourvu latéralement de deux fentes d'aération. Peinture bleu de ciel foncé badigeonnée à nouveau d'une peinture vert clair. Quelques coups et traces de rouille sur la coque. Sur le devant de coiffure Croix de Lorraine dans un cercle blanc, dessus de cimier peint en blanc. Coiffe en cuir de second type, bandeau en cuir en mauvais état, quelques manques, en deux parties bordée de six dents de loup, deux manquantes, percées chacune d'un trou pour le passage du lacet de serrage, montée directement sur les bandes d'aluminium ondulé placées contre la coque, deux manquantes. Jugulaire fauve en basane de mouton. Bon état de conservation. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	100
527	<p>CASQUE ADRIAN DE LA RÉSISTANCE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en duralumin de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Peint en noir, un coup léger sur la bombe, usure d'usage. Sur le devant de coiffure «V» de la Victoire encadrant une Croix de Lorraine, à la peinture blanche. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en cuir noirci en deux parties, composée d'un bandeau et bordé de six dents de loup, œillets pour passage d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarisant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir noirci. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	80

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
528	<p>CASQUE DE MOTOCYCLISTE RÉEMPLOYÉ PAR LES «FFI», modèle 1935 modifié 1937. Coque modèle 1935 modifié 1937, emboutie en une seule pièce dans une feuille d'acier au manganèse. ? Bombe hémisphérique légèrement ovalisée, prolongée par un couvre-nuque en forme de croissant cintré, offrant une pente de 60° par rapport au plan de la base de la bombe, dépourvue de cimier. Quelques coups sur le sommet de la bombe, usure d'usage. Aération grâce à deux paires de trous de 4 mm espacés de 37 mm, situées sur les côtés, horizontalement, au tiers supérieur de la bombe. Jonc métallique, d'une largeur d'environ 10 mm, posé à cheval sur le pourtour à l'exception de l'avant de la bombe où la «visière» est réduite à un simple repli à angle droit du métal, de 5 mm dans la partie central, allant d'un bout à l'autre des rivets latéraux de fixation du bandeau. Bandeau consistant en un bourrelet de bandes de feutre, entoilées et emprisonnées dans un fourreau de cuir de mouton de teinte fauve, mesurant 42 mm dans sa partie la plus large, 21 mm aux extrémités, fixé au casque par trois rivets, usure d'usage. Un à chaque extrémité et un au milieu dont la tête est masquée par l'épaisseur du bandeau en cuir. Patte traversant la paroi du casque, la patte de la lame ressort frontale de maintien de la coiffe et la pièce de cuir. Peinture vert foncée, recouverte d'une couche noire brillante, usure d'usage. Dépouvu d'attribut réglementaire, mais gravé d'une Croix de Lorraine, de 46 x 39 mm environ. ? Suspension assurée par quatre lames ressorts en acier doux affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié fixée aux quatre points cardinaux par une paire de rivets tubulaires, suspension de gauche manquante. Coiffe modèle 1937, bandeau de cuir de mouton de teinte fauve. Usure et manque dans la coiffe de cuir. Sur l'un des bords, cousu intérieurement un bandeau de caoutchouc alvéolaire de 5 mm d'épaisseur et de 60 mm de large environ sur lequel une bande de forte toile de 4 cm de large, est collée directement sur la peau de moulage du caoutchouc, et prise ainsi par la couture, entre le bandeau et le cuir. ? Bandeau bordé de six dents de loup avec perforation en extrémité, destinée au passage du ruban de réglage en profondeur. Huit agrafes en acier inoxydable cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe, solidarissant le feutre et le cuir, une manquante. Deux bavolets de cuir fauve cousus de chaque côté de la coiffe, ouverture ovale de 55 x 21 mm pratiquée au niveau de l'oreille, supportent un système de jugulaire. Sangle terminée en pointe avec œillets pour fixation de l'ardillon. ? Bavolet droit tronqué, légère usure et coupure sur 1 cm, où sont cousus un passant en cuir et une languette enchappant une boucle en fil d'acier inoxydable de 31 x 19 mm à rouleau et à un ardillon. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	150
529	<p>CASQUE ADRIAN DE LA RÉSISTANCE, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en acier de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Peint vert olive de nuance mate et foncé, quelques coups sur la coque, usure d'usage. Bombe enflammée peinte rouge orangé sur le devant de coiffure. Sur le côté gauche, canon pointant vers l'arrière et sur le côté droit Croix de Lorraine. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron clair et bordé de six dents de loup, œillets pour fixation d'un lacet en extrémité. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir, état moyen. Bon état. France. Seconde Guerre Mondiale.</p>	80

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
530	<p>CASQUE ADRIAN DE LA SÛRETE NATIONALE DE 1944 À 1966, modèle 1926. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère ovalisée à la base. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en aluminium de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets à tête bombée. Peint en noir brillant, usure d'usage. Attribut en laiton argenté représentant dans un écu sur fond des couleurs tricolores peintes, un bonnet phrygien avec cocarde surmontant des feuilles d'acanthe, les lettres «R.F» entrelacées de République Française et de deux branches de feuilles de chêne, l'ensemble surmonté du texte «POLICE» (H 55 mm). Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup bordées d'œillets pour fixation d'un lacet. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état. France. Quatrième et Cinquième République.</p>	80
531	<p>CASQUE ADRIAN BELGE, modèle 1931. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère tronconique à la base. Base du casque pratiquement plane à visière plus évasée. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en aluminium, arrondi dans ses extrémités, de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets en laiton à tête bombée. Peinture vert kaki de nuance mate et claire, usure d'usage. Attribut représentant une tête de lion de 65 mm de hauteur, modernisée et plus stylisée que les attributs pour casques modèles 1915 ou 1920. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton marron bordé de six dents de loup, terminée d'un trou renforcé d'un œillet métallique pour le passage du lacet de réglage en profondeur, liant les six pattes de la coiffe ensemble. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre et le cuir, trois manquantes. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état de conservation. Belgique. Seconde Guerre Mondiale.</p>	70
532	<p>CASQUE ADRIAN BELGE, modèle 1931. Bombe emboutie en une seule pièce, incluant visière et couvre-nuque, dans une plaque d'acier au manganèse, ayant la forme d'une demi-sphère tronconique à la base. Base du casque pratiquement plane à visière plus évasée. Bord recouvert sur la périphérie du casque d'un jonc de 9 mm de tôle d'acier magnétique posé à cheval. Aération assurée par une série de 8 trous de 4 mm de diamètre disposés en quinconce dans le fond de la coque. Cimier en aluminium, arrondi dans ses extrémités, de même forme que le modèle 1923 avec échancrure au niveau des trous d'aération de la coque, fixé par 4 rivets en laiton à tête bombée. Peinture vert kaki foncé de nuance brillante et claire, usure d'usage, trace de rouille sur l'ensemble de la bombe. Attribut représentant une tête de lion de 65 mm de hauteur, modernisée et plus stylisée que les attributs pour casques modèles 1915 ou 1920. Suspension composée de quatre lames ressorts en acier doux, une cassée, chacune maintenue par une paire de rivets tubulaires à tête bombée, affectant la forme d'une raquette dont le manche est replié. Chaque paire de rivets maintiennent les lames latérales, et, sur les côtés, une petite enchapure de tôle dans laquelle pivote librement un dé carré de fil d'acier de 20 x 20 mm, faisant fonction de passants de jugulaire. Coiffe en deux parties, composée d'un bandeau de cuir de mouton noirci et glacé bordé de six dents de loup, terminée d'un trou renforcé d'un œillet métallique pour le passage du lacet de réglage en profondeur, liant les six pattes de la coiffe ensemble. Huit agrafes cousues par paire aux points cardinaux de la coiffe solidarissant le feutre, en grande partie manquant et le cuir, deux manquantes. Jugulaire en cuir de vachette marron. Très bon état de conservation. Belgique. Seconde Guerre Mondiale.</p>	60

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
534	CASQUETTE D'OFFICIER D'ARTILLERIE, Heer.Exemplaire produit par la Maison EREL en drap fin feldgrau, plusieurs trous de mite dans le drap, passepoils écarlates, bandeau de coiffe en drap vert foncé bleuâtre. Aigle estampé en zinc et couronne de feuilles de chêne en aluminium estampé, cocarde nationale métallique, centre en drap écarlate, jugulaire tressée en passementerie d'argent. Visière en fibre vulcanisée. Coiffe intérieure en satin jaune d'or, avec son mica. Étiquette nominative au nom d'un commandant «MAJOR BIALONCIG» glissée sous le mica. Sous ce dernier logo du fabricant en lettres argent «EREL - SONDERKLASSE - STANDARD». Bandeau de transpiration en cuir estampé également du nom du chapelier. État moyen.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	320
535	CASQUETTE DE DIRIGEANT POLITIQUE DANS LE «ORT», Schirmmütze für Politische Leiter in einer Ortsgruppe, modèle 1939.Casquette en fine tricotine brune, passepoils bleu clair, bandeau de coiffe en velours ras marron foncé (trous de mite). Aigle et feuilles de chêne en aluminium estampé doré (aigle ayant perdu sa dorure, une des pattes d'attache brisée), cocarde nationale émaillée avec croix gammée en son centre, jugulaire tressée en passementerie d'or. Coiffe intérieure en rayonne brune, avec son mica. Étiquette nominative avec marquage de taille «57» glissée sous le mica ; sous ce dernier, inscription en allemand attestant de la conformité de fabrication de la casquette selon les prescriptions en vigueur. Étiquette de contrôle du RZM avec code fabricant. Bandeau de transpiration en cuir. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	400
536	CASQUE DE LA HEER UN INSIGNE, modèle 1940.Casque produit par la firme Vereinigte Deutsche Nickelwerke de Schwerte marqué dans sa coque «NS64» correspondant à une taille moyenne (56-57), revêtu d'une peinture vert clair présente à près de 100 %, usure d'usage. Décalcomanie de l'aigle de la Heer, présente à 20 %. Coiffe intérieure en cuir à huit dents de loup, montée d'origine. Jugulaire en cuir sans marque de fabricant. Bon à très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	250
537	MODIF AU CATALOGUE : CASQUE 2DE LA HEER UN INSIGNE, modèle 1942  CASQUE CAMOUFLÉ DE LA HEER UN INSIGNE, modèle 1940.Casque aux bords évasés typique du modèle, code fabricant plus visible, peinture camouflante trois tons marron foncé, ocre et vert, à dominante marron, usure d'usage. Trace de la décalcomanie. Coiffe intérieure en cuir modèle 1931 à huit dents de loup, montée d'origine, usure d'usage, très bon état. Jugulaire avec bouclerie en aluminium des modèles précoces. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	1000
538	CASQUE DE LA HEER UN INSIGNE, modèle 1935.Casque produit par la firme Eisenhüttenwerke de Thale marqué dans sa coque «ET62» correspondant à une taille petite (54-55), revêtu d'une peinture vert clair présente à 70 %. Décalcomanie de l'aigle de la Heer, présente à près de 100 %. Coiffe intérieure en cuir à huit dents de loup, montée d'origine mais en grande partie désolidarisée de son cerclage. Jugulaire en cuir présente mais brisée. Bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	250
539	CASQUE DE LA HEER UN INSIGNE, modèle 1942.Coque à bords évasés typique du modèle, marque de fabricant non visible, peinture feldgrau de nuance mate et foncée, présence de rouille marquée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Décalcomanie d'origine, aigle de la Heer, présente à environ 60 %. Comme de règle après 1940, une seule décalcomanie fut apposée. Présence du cerclage et des rivets de fixation. Coiffe intérieure et jugulaire absentes. État moyen.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	100
540	CASQUE DE LA LUFTWAFFE DEUX INSIGNES, modèle 1935.Casque produit par la firme Sächsische Emaillier und Stanzwerke de Lauter, marqué dans sa coque «SE64» correspondant à une taille moyenne (56-57), première couche de peinture lisse gris-bleu de nuance claire et brillante, revêtue d'une seconde couche granitée grise de nuance mate et foncée, usure d'usage. Deux décalcomanies d'origine, aigle et écu tricolore, masquées par la nouvelle couche de peinture mais que l'on peut deviner. Comme de règle après 1940, une seule décalcomanie fut apposée, aigle de la Luftwaffe de second type, présent encore à 25 % environ. Coiffe intérieure en cuir modèle 1931 à huit dents de loup, montée d'origine. Jugulaire en cuir fabriquée en 1939 du modèle. Bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	360
541	CASQUE DE LA LUFTWAFFE UN INSIGNE, modèle 1940.Casque produit par la firme Sächsische Emaillier und Stanzwerke de Lauter, marqué dans sa coque «SE64» correspondant à une taille moyenne (56-57), peinture légèrement granitée gris-bleu de nuance mate et foncée, usure d'usage. Décalcomanie d'origine, aigle de second type présent à près de 100 %. Comme de règle après 1940, une seule décalcomanie fut apposée. Coiffe intérieure en cuir modèle 1931 à huit dents de loup, montée d'origine, cuir cassant sur 10 cm environ sur l'arrière de la coiffe, bon état. Jugulaire en cuir avec code à neuf chiffres sans abréviation RBNr, typique des productions à partir de 1944. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	290

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
542	CASQUE DE LA LUFTWAFFE UN INSIGNE, modèle 1942.Casque produit par la firme Vereinigte Deutsche Nickelwerke de Schwerte, marqué dans sa coque «NS62» correspondant à une taille petite (54-55), peinture légèrement granitée gris-bleu de nuance mate et foncée, usure d'usage, coup sur le sommet de la bombe, trace de rouille à l'intérieur du casque. Décalcomanie d'origine, aigle de second type, présente à environ 60 %. Comme de règle après 1940, une seule décalcomanie fut apposée. Coiffe intérieure en cuir modèle 1931 à huit dent de loup, montée d'origine, en mauvais état, plusieurs manques. Jugulaire en cuir cassée. État moyen.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	180
543	CASQUE DE CHASSEURS PARACHUTISTES ALLEMANDS, modèle 1938.Coque en tôle d'acier au manganèse embouti, produite par la firme Eisen und Hüttenwerke A.G. de Thale. Système de coiffe et de jugulaire retenu au casque par quatre écrous de premier type en acier avec trou central d'aération et deux trous pour le démontage.Coiffe en cuir de mouton clair réalisée en deux moitiés de disques cousues, avec dans chacune d'elle, six trous d'aération. Caoutchouc amortisseurs entre le cerclage en aluminium et la coiffe de cuir. Dans le fond de la bombe, pièce de caoutchouc destinée à absorber les chocs.Jugulaires faites de deux parties en «Y», trois anneaux en aluminium dans leur extrémité permettant l'ajustage, jugulaire de gauche terminée par un bouton pression.Coiffe marquée du nom du fabricant «KARL HELSTER – BERLIN C2 – D.R.G.M» et dans un cartouche « KOPFWEITE Gr 57 – STAHLHAUBE Nr 68 ».Peinture feldgrau présente à 90 %, feutrine verte collée sur la bordure arrière de la bombe, aigle de la Luftwaffe du second modèle sur le côté gauche, repeint postérieurement. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	2550
544	CASQUE DE LA LUFTWAFFE DEUX INSIGNES, modèle 1935.Casque produit par la firme Eisenhüttenwerke de Thale, marqué dans sa coque «ET64» correspondant à une taille moyenne (56-57), couche unique de peinture lisse gris-bleu de nuance claire et brillante, usure d'usage, trace de rouille plus ou moins profonde dans le fond de la bombe et sur le sommet du casque. Aigle de la Luftwaffe premier type, décalcomanie présente à environ 75 %, écu tricolore aux couleurs nationales présent à 90 %. Coiffe intérieure et jugulaire absentes, présence des trois rivets de maintien. Bon état.Lunettes de motocycliste allemand, en cuir marron, verres fumés, avec sangle de réglage, bouclerie en fer, rouillé. Exemple typique des productions de la firme NITSCHKE & GÜNTHER de Rathenow. Bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	350
545	COQUE DE CASQUE DE LA POLICE DE PROTECTION CONTRE LE FEU, Feuerschutzpolizei, modèle 1934.En acier, fabrication de premier type à arêtes prononcées et géométriques, aération se faisant par deux paires de sept trous de 2 mm de diamètre et espacées de 50 mm par rapport aux trous centraux, situés sur les côtés au niveau du tiers supérieur de la bombe.Autour de la bombe, quatre rivets pour fixation de la coiffe, un absent.Sur le côté gauche, décalcomanie de la police, consistant en une aigle dorée aux ailes éployées tenant en ses serres une svastika, ceint d'une couronne de feuilles de chêne dans un écu noir bordé d'un filet doré ; sur le côté droit, emblème du Parti dans un écu, svastika noire tournée à 45°, dans un disque blanc, sur fond écarlate, présentes chacune à plus de 90 %. Coiffe intérieure et jugulaire absentes. Très bon état.Allemagne. Troisième Reich.Le casque modèle 1934 équipa de nombreux services auxiliaires, dont la Feuerschutzpolizei (police de protection contre le feu), les casques de pompiers étant du même modèle mais pourvus d'un cimier.	60
546	CASQUE DE LA POLICE ALLEMANDE DEUX INSIGNES, modèle 1940.Casque produit par la firme Quist de Esslingen marqué dans sa coque «Q64» correspondant à une taille moyenne (56-57), revêtu d'une peinture vert mate et foncé présente à près de 90 %, usures d'usage, traces de rouille sur le dessus de la coque. Décalcomanie de la police côté gauche représentant une aigle ailes éployées tenant en ses serres une svastika et ceint d'une couronne de laurier dans un écu sur fond noir, présent à près de 100 %, décalcomanie nationale à droite représentant l'emblème du Parti NSDAP, rouge, disque blanc et svastika noire tournée à 45°. Coiffe intérieure en cuir, montée d'origine, en mauvais état de conservation. Reste de jugulaire. Coque en très bon état ; intérieur de coiffure en mauvais état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	440
547	CASQUE DE LA KRIEGSMARINE UN INSIGNE, modèle 1940.Casque produit par la firme Quist de Esslingen, marqué dans sa coque «Q66» correspondant à une grande taille (58-59), peinture légèrement lisse vert de nuance mate et foncée, usure d'usage, traces de rouille marquées, sur le dessus de la bombe. Décalcomanie d'origine, aigle doré du modèle propre à la Marine de Guerre présente à près de 100 %. Comme de règle après 1940, une seule décalcomanie fut apposée. Coiffe intérieure en cuir modèle 1931 à huit dent de loup, montée d'origine, usure d'usage, très bon état. Présence de la partie de jugulaire avec boucle à ardillon. Très bon état.Allemagne. Seconde Guerre Mondiale.	350

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
548	CASQUETTE DE SOUS-PRÉFET DE L'ÉTAT DE VICHY. En drap fin bleu foncé, bandeau entièrement brodé d'une course de feuilles de chêne en cannetille dorée et bordé dans sa partie supérieure d'un cordonnet de fils d'or et d'une baguette en paillettes et filet en cannetille d'or, dans sa partie basse, jugulaire en tresse d'or maintenue par deux boutons de petits modules timbrés d'un faisceau de licteurs ceint de deux branches de feuilles de chêne. Attribut frontal modèle 1942 de second type composé d'une francisque encadrée de deux branches de feuilles de chêne. Visière en cuir ciré et verni noir, doublée de maroquin noir, garnie d'un jonc en veau laqué noir plié à cheval sur la bordure extérieure. Coiffe intérieure en tissu noir, sous le mica, étiquette du chapelier « Lussan-Roque - Paris ». Bandeau intérieur en cuir souple noir. Très bon état.France. État de Vichy.	370
549	ENSEMBLE DU PILOTE DE LA ROYAL AIR FORCE, Colin Hodgkinson, comprenant : - un sous verre renfermant articles de presse, photos, l'ouvrage qu'il a écrit BEST FOOT FORWARD édition anglaise, 11 photographies, 6 coupures de presse (dont deux datées de décembre 1942), 2 exemplaires de la revue LE TOURNANT DE LA GUERRE,- deux bonnets de police (dont un neuf sans insigne), casquette et vareuse de service d'officier Flight Lieutenant quatre poches en toile fine gris-bleu, avec rubans de l'Étoile de 1939-1945, de l'Étoile de la bataille de l'air en Europe et de la Médaille de la défense.Très bon état de conservation, provenant directement de la famille de cet officier. On ajoute une combinaison de vol MK1 lui ayant appartenu. Sur buste avec tête de mannequin. Très bon état.Grande Bretagne. Seconde Guerre Mondiale.	500
550	CASQUE LOURD US M1 DE LA PREMIÈRE ARMÉE FRANÇAISE. Bombe en acier, pontets de jugulaire fixes, jonc anti-magnétique soudé à l'avant. Peinture mate olive drab, insignes de grade fait de deux chevrons rouges et d'un blanc, peints sur le devant du casque et de l'insigne de la Première Armée Française Libre sur le côté gauche du sous-casque, représentant un losange blanc dans un rectangle rouge et bleu. Sous-casque en fibre, complet de ses courroies de coiffe avec grade du soldat peint également sur le devant. Très bon état.France. Seconde Guerre Mondiale.	440
551	CASQUE DE CHASSEURS PARACHUTISTES BRITANNIQUES, modèle 1942.Casque en acier, produit entre juin 1942 et fin octobre 1942, rebord en caoutchouc remplacé par un bandeau en fibre de 24 mm de hauteur.Peinture vert foncé à texture anti-reflet. Avec son filet de camouflage à mailles.Système de coiffe et de jugulaire retenu au casque par quatre écrous en laiton avec fente facilitant le démontage, fixant un bandeau en aluminium sur lequel sont plaqués des blocs de caoutchouc, un bandeau en cuir (feutrine en grande partie mitée) ; l'ensemble, maintenu par des sangles fixées à la coque dans plusieurs positions pour un ajustement optimal.Coiffe en cuir de mouton clair en grande partie déchirée. Jugulaires faites de deux parties en «Y» avec mentonnière, dans l'extrémité des jugulaires oeilllets permettant l'ajustage, dans la jugulaire de gauche deux anneaux en laiton peint en noir permettant la fixation de la mentonnière. Bon à très bon état.Grande-Bretagne. Seconde Guerre Mondiale.	900
552	CASQUE LOURD US M1. Exemple d'après guerre, bombe en acier, pontets de jugulaire mobiles, jonc anti-magnétique soudé sur l'arrière. Peinture olive drab. Attaches métallique du sous-casque oxydées. Bon état.État-Unis. Postérieur au second conflit mondial.	55
553	CASQUE TOUTES ARMES, modèle 1945 dit Jeanne d'Arc de l'armée de Terre.Coque emboutie d'une seule pièce, dans une plaque d'acier au manganèse amagnétique, de forme demi-sphérique ovalisée, prolongée à l'arrière par un large couvre-nuque, incliné à 60°, d'une largeur constante de 50 mm. Jonc en acier doux magnétique, serti sur la totalité du pourtour. Huit trous d'aération, répartis en quinconce à l'instar du casque Adrian modèle 1926 percés au sommet de la bombe. Cimier également en acier percé de quatre lumières rectangulaires, 15 x 4 mm, deux de chaque côté, au niveau des aérations de la bombe, maintenu par des points de soudure électrique.Bandeau de cuir, rembourré de bandes de feutre découpées en forme, fixé sur le devant du casque par trois rivets du type attaches parisiennes. Usure d'usage du bandeau.Peinture vert kaki satinée, un léger coup sur la bombe, présence de rouille sur la coque, usure d'usage.Quatre lames ressorts affectant la forme d'un T de dimension 10 x 12 cm, nervurées et galbées accroissant leur rigidité. Coiffe montée à partir de ruban de toile à chevrons, beige clair, étiquette en tissu blanc imprimée en rouge cousues sur les bandes en toile, indiquant le « réglage des pointures ». Pièce de cuir enveloppant l'ensemble. Passants en toile sur l'arrière de la coiffe, deux passants en cuir, décousus. Deux enchapures métalliques de 12 x 20 mm dans lesquelles s'articulent des dés carrés (20 x 20 mm) pour le passage de la jugulaire, identique pour sa part au modèle 1926.Tampon du fabricant dans un ovale de 10 x 6 cm, tracé à la peinture blanche sur un côté de la bombe «FRANCK – MODÈLE.1945.A. – France – AUBERVILLIERS», daté de «1948». Bon état.France. Quatrième République.Développement du casque modèle 1941, le prototype fut accepté par le Général de Gaulle début 1945, mais produit pour des raisons techniques qu'à partir du courant de l'année 1947, une série de 15 000 exemplaires sera passée auprès des établissements Franck et réalisée en 1948. Dès 1951 un nouveau casque de type américain à double bombe clora la lignée des casques Adrian.	80

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
554	<p>CASQUE TOUTES ARMES, modèle 1945 dit Jeanne d'Arc de l'armée de l'Air. Coque emboutie d'une seule pièce, dans une plaque d'acier au manganèse amagnétique, de forme demi-sphérique ovalisée, prolongée à l'arrière par un large couvre-nuque, incliné à 60°, d'une largeur constante de 50 mm. Jonc en acier doux magnétique, serti sur la totalité du pourtour. Huit trous d'aération, répartis en quinconce à l'instar du casque Adrian modèle 1926 percés au sommet de la bombe. Cimier également en acier percé de quatre lumières rectangulaires, 15 x 4 mm, deux de chaque côté, au niveau des aérations de la bombe, maintenu par des points de soudure électrique sur la bombe. Bandeau de cuir noirci, rembourré de bandes de feutre découpées en forme, fixé sur le devant du casque par trois rivets du type attaches parisiennes. Peinture bleu Louise satinée, usure d'usage. Quatre lames ressorts affectant la forme d'un T de dimension 10 x 12 cm, nervurées et galbées accroissant leur rigidité. Coiffe montée à partir de ruban de toile à chevrons, beige clair, étiquette en tissu blanc imprimée en rouge et cousue sur les bandes en toile, indiquant le « réglage des pointures ». Pièce de cuir enveloppant l'ensemble. Deux enchapures métalliques de 12 x 20 mm dans lesquelles s'articulent des dés carrés (20 x 20 mm) pour le passage de la jugulaire, identique pour sa part au modèle 1926. Tampon du fabricant dans un ovale de 10 x 6 cm, tracé à la peinture blanche sur un côté de la bombe «FRANCK – MODÈLE.1945.A. – France – AUBERVILLIERS», daté de «1950». Très bon état. France. Quatrième République. Développement du casque modèle 1941, le prototype fut accepté par le Général de Gaulle début 1945, mais produit pour des raisons techniques qu'à partir du courant de l'année 1947, une série de 15 000 exemplaires sera passée auprès des établissements Franck et réalisée en 1948. Dès 1951, un nouveau casque de type américain à double bombe clora la lignée des casques Adrian.</p>	60
555	<p>CASQUE TOUTES ARMES, modèle 1945 dit Jeanne d'Arc de l'armée de Terre. Coque emboutie d'une seule pièce, dans une plaque d'acier au manganèse amagnétique, de forme demi-sphérique ovalisée, prolongée à l'arrière par un large couvre-nuque, incliné à 60°, d'une largeur constante de 50 mm. Jonc en acier doux magnétique, serti sur la totalité du pourtour. Huit trous d'aération, répartis en quinconce à l'instar du casque Adrian modèle 1926 percés au sommet de la bombe. Cimier également en acier percé de quatre lumières rectangulaires, 15 x 4 mm, deux de chaque côté, au niveau des aérations de la bombe, maintenu par des points de soudure électrique. Bandeau de cuir, rembourré de bandes de feutre découpées en forme, fixé sur le devant du casque par trois rivets du type attaches parisiennes. Peinture vert kaki satinée, usure d'usage. Quatre lames ressorts affectant la forme d'un T de dimension 10 x 12 cm, nervurées et galbées accroissant leur rigidité. Coiffe montée à partir de ruban de toile à chevrons, beige clair, étiquette en tissu blanc imprimée en rouge cousues sur les bandes en toile, indiquant le « réglage des pointures ». Pièce de cuir enveloppant l'ensemble. Deux enchapures métalliques de 12 x 20 mm dans lesquelles s'articulent des dés carrés (20 x 20 mm) pour le passage de la jugulaire, identique pour sa part au modèle 1926. Tampon du fabricant dans un ovale de 10 x 6 cm, tracé à la peinture blanche sur un côté de la bombe «FRANCK – MODÈLE.1945.A. – France – AUBERVILLIERS», daté de «1948». Très bon état. France. Quatrième République. Développement du casque modèle 1941, le prototype fut accepté par le Général de Gaulle début 1945, mais produit pour des raisons techniques qu'à partir du courant de l'année 1947, une série de 15 000 exemplaires sera passée auprès des établissements Franck et réalisée en 1948. Dès 1951 un nouveau casque de type américain à double bombe clora la lignée des casques Adrian.</p>	100

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
556	CASQUE TOUTES ARMES, modèle 1945 dit Jeanne d'Arc de l'armée de Terre. Coque emboutie d'une seule pièce, dans une plaque d'acier au manganèse amagnétique, de forme demi-sphérique ovalisée, prolongée à l'arrière par un large couvre-nuque, incliné à 60°, d'une largeur constante de 50 mm. Jonc en acier doux magnétique, serti sur la totalité du pourtour. Huit trous d'aération, répartis en quinconce à l'instar du casque Adrian modèle 1926 percés au sommet de la bombe. Cimier également en acier percé de quatre lumières rectangulaires, 15 x 4 mm, deux de chaque côté, au niveau des aérations de la bombe, maintenu par des points de soudure électrique. Bandeau de cuir, rembourré de bandes de feutre découpées en forme, fixé sur le devant du casque par trois rivets du type attaches parisiennes. Revêtement vert kaki floqué anti-reflet appliqué à l'extérieur de la bombe par projection de fibres sur la surface en deux couches successives, usure d'usage, quelques manques minimes. Quatre lames ressorts affectant la forme d'un T de dimension 10 x 12 cm, nervurées et galbées accroissant leur rigidité. Coiffe montée à partir de ruban de toile à chevrons, beige clair, étiquette en tissu blanc imprimée en rouge cousues sur les bandes en toile, indiquant le «réglage des pointures». Pièce de cuir enveloppant l'ensemble. Deux enchapures métalliques de 12 x 20 mm dans lesquelles s'articulent des dés carrés (20 x 20 mm) pour le passage de la jugulaire, identique pour sa part au modèle 1926. Tampon du fabricant dans un ovale de 10 x 6 cm, tracé à la peinture blanche sur un côté de la bombe «FRANCK – MODÈLE.1945.A. – France – AUBERVILLIERS», daté de «1948». Très bon état. France. Quatrième République. Développement du casque modèle 1941, le prototype fut accepté par le Général de Gaulle début 1945, mais produit pour des raisons techniques qu'à partir du courant de l'année 1947, une série de 15 000 exemplaires sera passée auprès des établissements Franck et réalisée en 1948. Dès 1951 un nouveau casque de type américain à double bombe clora la lignée des casques Adrian.	200
557	LOT DE 5 KEPIS, modèle 1931. Deux exemplaires fabriqués dans les années 1940 (adjudant de l'artillerie coloniale, lieutenant d'infanterie). Bon état. Trois exemplaires fabrication entre 1950 et 1970 (gendarmerie, accident au niveau du calot, et coloniale). Bon état. France. Troisième à Cinquième République.	50
558	CASQUETTE D'OFFICIER DE L'ARMÉE DE L'AIR, vers 1960. Plateau amovible, grade en galon doré de sous lieutenant, bandeau noir accident sur la visière, pliure, intérieur satin noir. Bon état. France.	20
559	LANCE DE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL D'ÉTAT-MAJOR Antoine BESSON (1876-1969), général d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre le 8 juillet 1937 et du service des prisonniers de guerre sous Pétain 1940. Lance non réglementaire montée avec une flamme tricolore (insolée). L 213,5 cm. Bon état. France. Vers 1950.	550
560	COUTEAU DE CHASSE. De fabrication allemande, lame signée MARX & Cie à Solingen, en acier inoxydable type bowie, se repliant dans le manche au moyen d'une virole de crantage. Manche en plaquette de corne striée. Fourreau en cuir marron, avec bouterole de renfort. Très bon état. Allemagne. XXème siècle.	155
561	Lot d'uniformes : pantalon kaki, un blouson américain IKE de la 8ème armée 31ème division, veste d'officier français 1960, veste d'officier de marine en toile blanche vers 1940-1950, veste de l'artillerie coloniale d'adjudant-chef 1960, blouson de dragon de l'armée français 1960, blouson de l'armée française 1960, manteau trois-quart kaki de petite taille, culotte en velours, houseaux de l'artillerie en drap noir à bandes écarlate 1890, pantalon bleu foncé. Bon état général. France - Etat Unis. 1890-1960	50
562	Lot d'équipements : ceinturons d'officier 1931 de gendarmerie et de gendarmerie mobile, paire de bandes molletières de couleur kaki, casque de l'armée belge sur le modèle anglais 1960 en très bon état ; casque français 1951 avec sous-casque en mauvais état. Casquette troupe de l'infanterie soviétique, fabrication des années 1990, très bon état. Bon état général. France. 1930 à 1960.	50
565	BURNOUS DE SPAHIS ALGERIEN. En laine épaisse écarlate, marquages et date de réception «1955», un burnous civil en laine écrue. Bon état. France. Quatrième République.	60
567	3 revues L'Enragé 1968 (numéros 2-3-5). Bon état. France. 1968.	5
568	HORS CATALOGUE : AFFICHES DE MAI 1968. Affiches représentant un CRS comme cible de tir. Tampons de la faculté des sciences. Dimensions : 62 x 50 cm. Effrangées. Bon état. France. Cinquième République.	15

**Xavier de LA PERRAUDIERE**  
**Résultat de la vente du 17/05/2014**  
**MILITARIA - Angers**

LOT	LIBELLE	ADJUDICATION
570 HORS CATALOGUE :		20
	AFFICHE DE MAI 1968. Affiche caricaturant les personnes votant pour l'UDR (Union des Démocrates pour la cinquième République), nom adopté par le mouvement gaulliste de 1967 à 1976, et les assimilant à des veaux. Affiche portant la légende " centre d'intoxication civique - veautez ". Dimensions : 97,7 x 64,7 cm. Pliures et déchirures. Bon état. France. Cinquième République.	

Nombre de lots : 191